



Sommaire

4 ÉDITO DU PRÉSIDENT

9 NOS MISSIONS

14 LE BUREAU & LE COMITÉ SYNDICAL

26 PÔLE EAU POTABLE & HYDRAULIQUE

60 PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

8 NOTRE TERRITOIRE

12 REPÈRES

18 CELLULE PLANIFICATION & PROSPECTIVES

38 PÔLE MILIEUX AQUATIQUES & BIODIVERSITÉ



Édito du Président

Ce rapport d'activités 2021 est le premier publié sous le nom Eaux & Vilaine, notre nouvelle dénomination.

Le comité syndical a été installé et complété avec les nouveaux représentants des départements et de la région Bretagne, suites aux dernières élections. Une nouvelle gouvernance est désormais concrétisée en intervenant à la fois comme gestionnaire global du bassin de la Vilaine (11000 km² et 1 300 000 habitants) mais aussi comme opérateur local exerçant les compétences GEMAPI. Cette transformation profonde de l'EPTB est marquée par un changement de nom : Eaux & Vilaine est né !

La politique de l'Eau est essentielle dans le développement de nos territoires, or la qualité de nos masses d'eau est fortement dégradée ; ce qui nous oblige à agir de façon efficiente. Les membres d'Eaux & Vilaine (26 EPCI, 4 grands producteurs d'eau potable, deux départements, une région...) sont déterminés à atteindre des objectifs ambitieux d'amélioration de la qualité de nos masses d'eau, mais aussi de quantité d'eau disponible pour répondre aux besoins de la vie de nos habitants (ainsi qu'aux exigences de la directive cadre européenne). L'organisation, les moyens financiers et l'expertise se structurent au sein de l'établissement pour relever ces défis.

Depuis 2017, l'EPTB s'est considérablement transformé grâce à la volonté de ses nouveaux membres adhérents et fondateurs, de l'Etat et de ses partenaires financiers. Il est aujourd'hui au travail avec des élus et des agents très motivés et très impliqués.

2021 a été une année productive malgré un contexte sanitaire encore difficile compliquant la mise en œuvre de nos actions. Il a été néanmoins possible de mener à bien la mise en place de nos unités de gestion des milieux aquatiques de l'amont de la Vilaine grâce à l'implication des élus locaux et des agents des anciens syndicats et de l'EPTB sans oublier l'accompagnement de l'Etat. La date du transfert de compétence et de la dissolution des syndicats préexistants a été tenue au 1^{er} janvier 2022, comme prévu.

« L'élargissement de notre périmètre géographique va faire fortement évoluer nos budgets et accroître, au plus juste, la taille de nos équipes pour atteindre le niveau nécessaire à la réussite de nos objectifs ».



Après une année 2020 très impactée par la crise COVID, avec ses confinements, nous avons retrouvé un bon niveau d'activité. Toutes nos équipes sont au travail et les programmes d'actions sont en place. Le troisième PAPI (programme d'action de prévention des inondations) est aujourd'hui mis en œuvre après sa signature tardive fin 2020.

Les travaux de notre usine de production d'eau potable ont redémarré. La deuxième tranche de travaux sera achevée en 2023. Le montant total de l'investissement est de 22 M€. Nous avons enfin achevé la rénovation des 5 vannes du Barrage d'Arzal.

Des dossiers importants de la Politique de l'eau sont également sur la table. La CLE (Commission Locale de l'Eau) s'est installée tardivement, du fait du contexte sanitaire. Elle est opérationnelle depuis février 2021. Avec les élus du Comité Syndical et ceux de la CLE, nous sommes en marche pour étudier la révision du SDAGE Loire Bretagne puis engager la révision de notre SAGE Vilaine.

L'action politique est essentielle pour travailler sur ces grands chantiers afin d'avoir les meilleurs usages de l'eau. Les élus du Bureau et du Comité Syndical ont élaboré un plan de mandat pour structurer les actions de l'EPTB Eaux & Vilaine, les rendre lisibles pour tous et les plus efficaces possible dans la programmation.

Nous avons élaboré en 2021 notre stratégie de communication et un plan d'action pour la déployer. Une de ces premières actions a été de réfléchir à l'identité de notre EPTB et choisir notre nouveau nom fondateur illustrant la nouvelle gouvernance et les nouvelles compétences exercées : Eaux & Vilaine.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activités, nouveau format, avec beaucoup d'actualités.

Jean-François MARY,
Président d'Eaux & Vilaine.



6

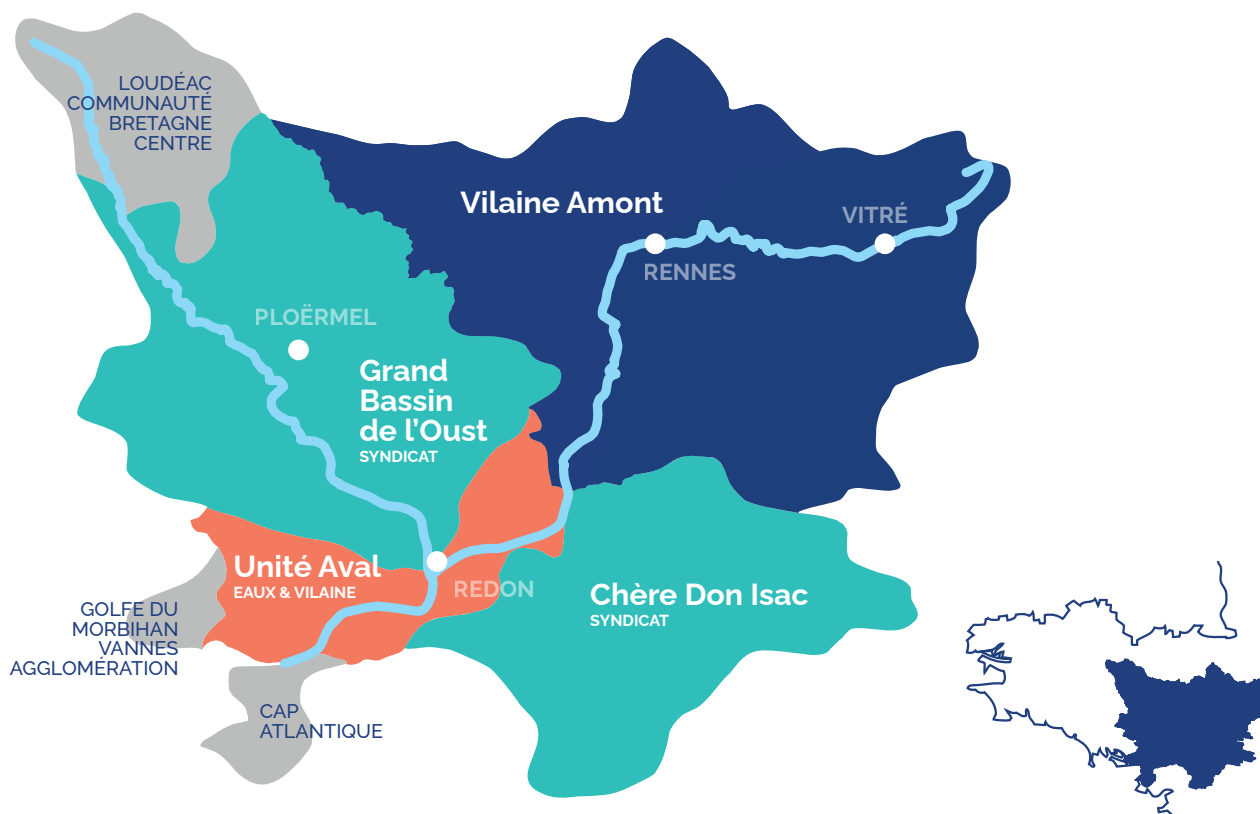
La Vilaine, Pont-Réan (35)



Eaux & Vilaine

Notre territoire

La Vilaine, fleuve côtier de Bretagne, prend sa source à 153 m d'altitude dans les collines de Juvigné, dans le département de la Mayenne, pour se jeter dans l'océan Atlantique après un parcours de près de 230 km. À cheval sur deux régions et six départements, le bassin de la Vilaine regroupe 508 communes sur plus de 11 000 km².



Nos missions

Les missions de l'EPTB Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « socle », et de compétences « à la carte » selon les statuts du Syndicat Mixte en date de 2017.



LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE VILAINE

Planification et animation d'un projet de territoire pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ; coordination avec les autres collectivités et acteurs de l'eau.



LA PRÉVENTION DES CRUES ET DES ÉTIAGES

Actions de prévention et de protection contre les inondations, développement d'outils de modélisation, gestion quantitative de la ressource en eau.



LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES

Gestion du barrage estuarien d'Arzal et des barrages de Vilaine Amont.



LA SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Gestion de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, sécurisation de l'approvisionnement grâce aux canalisations d'interconnexion avec les autres usines de production.



RECONQUÊTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

Suivi des concentrations de nitrates, phosphore, pesticides, de la source à l'estuaire. Diagnostics et accompagnement pour la réduction des pollutions.



MAINTIEN ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Gestion agro-environnementale des marais, lutte contre les espèces invasives, bocage, Natura 2000.



PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

Etat physique et biologique des rivières, continuité écologique, restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



POISSONS MIGRATEURS



PROTECTION DU LITTORAL

Suivi environnemental de l'estuaire, dragages pour le maintien des usages, développement d'une navigation durable, adaptation au changement climatique.



COMMUNICATION SENSIBILISATION



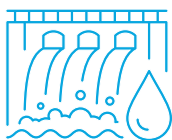
10

Barrage d'Arzal (56)





Repères



1970

**MISE EN SERVICE
DU BARRAGE
D'ARZAL (56)**

POUR :

- . LUTTER CONTRE
LES INONDATIONS
- . FAVORISER
LA NAVIGATION
- . DÉVELOPPER
L'AGRICULTURE
- . CRÉER UNE
RESSOURCE EN
EAU POTABLE

1997

**SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION
DES EAUX (SAGE)
ET ANIMATION DE
LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU
(CLE) CONFIÉS À L'IAV**

**Loi de Modernisation
de l'Action Publique
Territoriale et
d'Affirmation des
Métropoles,**

dite « MAPTAM »
28 janvier 2014.

Loi NOTRe
7 août 2015



2003

APPROBATION
DU 1^{ER} SAGE
VILAINE

1972

**CONSTRUCTION
DE L'USINE DE
PRODUCTION
D'EAU POTABLE
DE VILAINE
ATLANTIQUE
À FÉREL (56).**

1961

NAISSANCE DE
L'INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE
(IAV)

2007

INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE
LABELLISÉE
EPTB



**Institution
d'Aménagement
de la Vilaine**

Volonté commune des départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan de se doter d'un établissement public pour gérer le bassin de la Vilaine aval, sur fond de grands programmes d'aménagements hydrauliques.

2018

ADHÉSION DES EPCI VOLONTAIRES POUR PÉRENNISER UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION DE L'EAU ET METTRE EN OEUVRE SOLIDAIREMENT LES COMPÉTENCES GEMAPI



2018

NAISSANCE DE L'EPTB VILAINE ET NOUVELLE GOUVERNANCE



EPTB
Vilaine

2019

TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) **ET PI**

+ CRÉATION DE L'**UNITÉ GESTON VILAINE AVAL** (UGVA)

2020

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION DES TROIS GRANDS BARRAGES DE L'AMONT DE LA VILAINE PAR LE DÉPARTEMENT 35

+ **NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL NOUVELLE GOUVERNANCE**
CRÉATION DES **UNITÉS DE GESTION VILAINE AMONT**

2021

CHOIX DE LA NOUVELLE DÉNOMINATION **Eaux & Vilaine**



eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Le Bureau & le Comité Syndical de l'EPTB Vilaine

CHIFFRES CLÉS



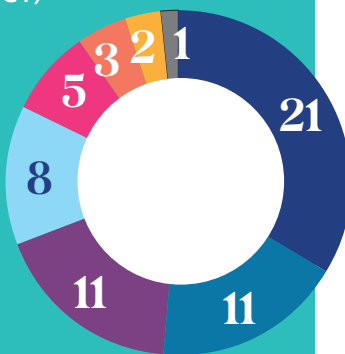
6 COMITÉS SYNDICAUX

6 BUREAUX SYNDICAUX

62 DÉLIBÉRATIONS (CT)

DONT :

- Finances / Marchés
- Gouvernance
- Milieux aquatiques
- Eau Potable / PI
- Ressources humaines
- Communication
- SAGE Vilaine
- Patrimoine



22 DÉCISIONS (BS)

DONT 16 DÉCISIONS PORTANT SUR LES RH, NOTAMMENT DES CRÉATIONS OU MODIFICATIONS DE POSTES.

Le Comité Syndical de l'EPTB Vilaine se compose de trois collèges : **EPCI, Eau Potable et Région - Départements.**

BUREAU SYNDICAL

M. Jean-François MARY Redon Agglomération
Président de l'EPTB Vilaine.

M. Pascal HERVÉ Rennes Métropole
1^{er} VP Politique de bassin.

M. Patrick LE DIFFON Ploërmel Communauté
VP des relations avec le SMGBO et la profession agricole.

M. Jean RONSIN Montfort Communauté
VP de l'Unité de Gestion Vilaine Amont

Mme Aude DE LA VERGNE Vitré Communauté
VP Communication, formation des élus / agents.

M. Bertrand ROBERDEL Arc Sud Bretagne
VP de l'Unité de Gestion Vilaine Aval et submersion marine.

M. Michel POUPART CC Châteaubriant-Derval
VP des relations Syndicat Bassin Versant Chère-Don-Isac et prévention des inondations.

M. Jacques LARRAY VHBC

M. Marc HERVÉ Département d'Ille et Vilaine

M. Bernard LEBEAU Département de Loire-Atlantique
VP Finances / Ressources Humaines.

M. Bruno LE BORGNE Syndicat Eau du Morbihan

M. Bernard LE GUEN Cap Atlantique
VP Eau Potable et Grands ouvrages.

COMITÉ SYNDICAL

De nouveaux représentants ont rejoint le Comité Syndical de l'EPTB Vilaine !

De nouveaux représentants, désignés en 2021, ont rejoint le Comité Syndical de l'EPTB Vilaine. Parmi eux, **les membres du collège Région - Départements ont été renouvelés** avec la désignation de Mme Delphine ALEXANDRE pour la Région Bretagne, M. Yann SOULABAILLE pour le Département d'Ille-et-Vilaine et M. Bernard LEBEAU pour le Département de la Loire-Atlantique.

COLLÈGE EPCI

52 MEMBRES

Arc Sud Bretagne

Bertrand ROBERDEL
Régine ROSSET (s)

Bretagne Porte de Loire Communauté

Vincent MINIER
Philippe BRIZARD (s)

Bretagne Romantique

Annabelle QUENTEL
Sébastien DELABROISE (s)

Brocéliande Communauté

Murielle DOUTÉ-BOUTON
Soazig LE TROADEC (s)

Cap Atlantique

Joseph DAVID

Centre Morbihan Cté

Benoît ROLLAND
Christiane JOUBIOUX (s)

CC Châteaubriant-Derval

Michel POUPART
Sébastien CROSSOUARD

CC d'Erdre et Gesvres

Jean-Yves HENRY
Romuald MARTIN (s)

CC Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois

Philippe JOUNY
Olivier DEMARTY (s)

CC de la Région de Nozay

Jean-Claude RAUX
Claire THEVENIAU (s)

CC de la Région de Blain

Rita SCHLADT
Jean-Michel BUF (s)

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Thierry EVENO
Michel GUERNEVÉ (s)

Liffré-Cormier Communauté

Stéphane PIQUET
David VEILLAUD (s)

Montfort Communauté

Jean RONSIN
Fabienne BONDON (s)

De l'Oust à Brocéliande Communauté

Yann YHUEL
Fabrice GENOUEL

Pays de Châteaugiron Communauté

Dominique DENIEUL
Jean-Claude BELINE (s)

Ploërmel Communauté

Patrick LE DIFFON
Stéphane ROUAULT

Pontivy Communauté

Bernard LECUYER
Daniel AUDIO (s)

Questembert Communauté

Joël TRIBALLIER
Raymond HOUEIX (s)

Redon Agglomération

Jean-François MARY
Yohann MORISOT

Rennes Métropole

Pascal HERVÉ
Ludovic BROSSARD
Didier CHAPELLON
Thierry LE BIHAN

Roche aux Fées Communauté

Patrick HENRY
Thierry RESTIF (s)

Saint-Méen Montauban Communauté

Patrick HERVIOU
Philippe CHEVREL (s)

Val d'Ille Aubigné Cté

Daniel HOUITTE
David DUGUEPEROUX (s)

Vallons de Haute Bretagne Communauté

Michèle MOTEL
Jacques LARRAY

Vitré Communauté

Aude DE LA VERGNE
Michel ERRARD

COLLÈGE EAU POTABLE

8 MEMBRES

Cap Atlantique

Claude BODET
Bernard LE GUEN

Ouest 35

Rémi PITRÉ
Joël SIELLER

Syndicat Eau du Morbihan

Vincent COWET
Bruno LE BORGNE

CARENE Saint-Nazaire Agglomération

François CHÉNEAU
Eric PROVOST

COLLÈGE RÉGION DÉPARTEMENTS

6 MEMBRES

Région Bretagne

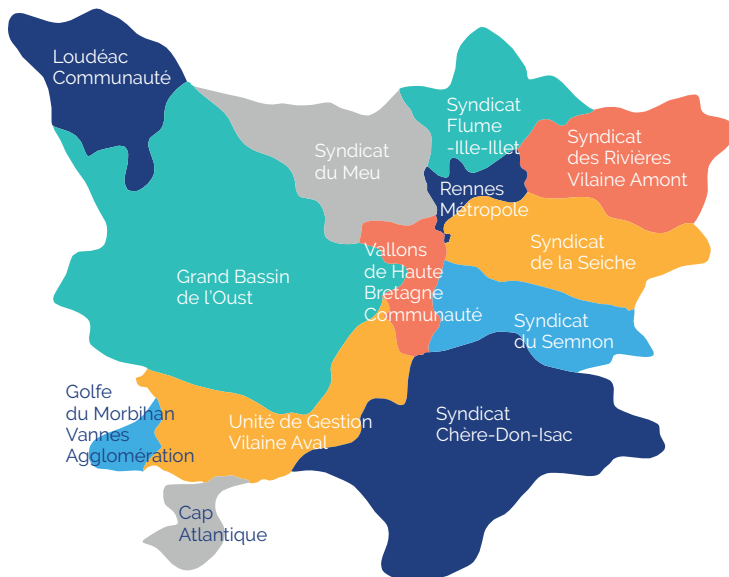
Delphine ALEXANDRE
André CROCC

Ille et Vilaine

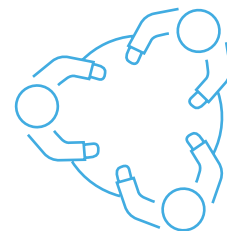
Yann SOULABAILLE
Laurence ROUX

Loire-Atlantique

Bernard LEBEAU
Chloé GIRARDOT-MOITIE



Carte des syndicats historiques, au 31 décembre 2021.



STRATÉGIE ET ORIENTATIONS

Un plan de mandat en cours d'écriture pour 2021-2026.

Le plan de mandat vise à structurer l'ensemble des actions actuelles et à venir de l'EPTB Vilaine en les inscrivant dans une vision à long terme.

Il est proposé de le mener à partir des missions inscrites dans les statuts du syndicat mixte et dans les propositions élaborées par l'ANEB (Association Nationale des élus de Bassin) dans son « livre bleu » fédérant les compétences des EPTB et syndicats gestionnaires de bassin du territoire français.

Les communes, EPCI, syndicats, départements, régions pourront ainsi intervenir de manière coordonnée au titre de compétences propres ou partagées. Pour les valeurs de l'EPTB, le Bureau Syndical a mis en exergue la solidarité et la gestion durable. La reconnaissance de l'expertise et de l'excellence des équipes de l'EPTB Vilaine a également été mise en avant, afin de porter ces valeurs et faire de l'établissement un véritable centre de ressources à l'échelle du bassin.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

L'intégration des syndicats historiques se profile !

En 2021, le Comité Syndical prépare le transfert de compétences GEMA et associées des syndicats de l'Ille, l'Illet et la Flume, du Meu, du Semnon, de la Seiche et du Syndicat des Rivières Vilaine Amont au 1^{er} janvier 2022.

Pour ce faire, un accompagnement juridique est mis en place auprès des EPCI membres et des cinq syndicats de bassin versant.

PERSPECTIVES 2022 >

- Adhésion d'un nouvel EPCI : Bretagne Romantique Communauté.
- Accompagnement des EPCI dans leur réflexion sur la mise en œuvre de la taxe GEMAPI sur leur territoire.
- Adoption du plan de mandat 2021-2026.

L'EPTB Vilaine
en actions !

Activités menées
en 2021



Cellule Planification & Perspectives

1

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

TEMPS FORTS 2021 >

INSTALLATION

Une nouvelle CLE s'organise en 2021 !

Les conditions sanitaires et le report des assemblées des collectivités ont retardé le renouvellement et la mise en place de la Commission Locale de l'Eau (CLE) en 2020. L'année 2021 a été l'occasion d'une mise en place réussie avec une rénovation de ses règles de fonctionnement.

La CLE s'est installée le 19 mars 2021. Ont été élus : Michel DemOLDER en tant que président et Stéphane Rouault en tant que vice-président.

Dans les évolutions majeures de cette nouvelle CLE, il faut souligner une recomposition de ses membres avec un recentrage sur les élus intercommunaux au sein du collège des élus, une diminution des représentants du collège de l'Etat et l'ouverture à Agrobio 35 et à la Coopération Agricole pour le collège des usagers. La Commission Permanente est maintenant composée de 12 membres et une règle de quorum a été instituée pour la CLE et la Commission Permanente.

CHIFFRES CLÉS

5 RÉUNIONS DE LA CLE



6 RÉUNIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

180 DOSSIERS DE DÉCLARATION, TRANSMIS POUR INFORMATION



48 DOSSIERS D'AUTORISATION SOUMIS À L'AVIS DE LA CLE



Pont des Corbinières / Guïpry-Messac (35).

SDAGE LOIRE-BRETAGNE

Expressions de la CLE et de l'EPTB Vilaine !

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne définit la stratégie à appliquer pour les années 2022 à 2027 pour retrouver des eaux en bon état. Le Programme De Mesures (PDM) identifie les actions à mettre en œuvre pour satisfaire aux objectifs environnementaux, à savoir l'atteinte du bon état des eaux et la satisfaction des objectifs associés aux zones protégées concernant la baignade et la conchyliculture.

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne a approuvé les projets de SDAGE et de PDM 2022-2027. Ces projets ont ensuite été soumis pour avis à la CLE et à l'EPTB, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet 2021.

Projet SDAGE

- Avis de la CLE ★★☆☆☆ (réservé)
- Avis de l'EPTB Vilaine ☆☆☆☆☆ (défavorable)

Programme De Mesures (PDM) 2022-2027

- Avis de la CLE (sans opinion)
- Avis de l'EPTB Vilaine ☆☆☆☆☆ (défavorable)

Absence de concertation et de validation par chaque maître d'ouvrage potentiel de ses capacités à agir, et de l'éclaircissement de la nature et de la cohérence des Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT).

Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) Loire-Bretagne

- Avis de la CLE ★★★★★ (favorable)
- Avis de l'EPTB Vilaine ★★★★★ (favorable)



La Vilaine / Rennes (35).

SAGE VILAINE

Le point sur l'état d'avancement.

Le SAGE Vilaine a été approuvé par arrêté préfectoral le 2 juillet 2015. L'article R212-44-1 du Code de l'Environnement stipule que « la Commission Locale de l'Eau délibère sur l'opportunité de réviser le schéma tous les six ans à compter de la date d'approbation du schéma ou de sa dernière révision ». Afin d'éclairer la CLE sur la pertinence d'engager une révision du SAGE, un bilan de l'état d'avancement a été réalisé avec un focus sur les implications de l'approbation du SDAGE révisé. L'analyse globale réalisée sur les évolutions survenues depuis 2015, **le projet de SDAGE révisé et la formulation du SAGE de 2015 concluent à l'opportunité de lancer une révision du SAGE.**



QUALITÉ DE L'EAU

L'expertise de l'EPTB Vilaine, consolidée par le recrutement d'un agent chargé du suivi de la qualité de l'eau.

Pour favoriser une plus grande synergie entre la planification et l'opérationnel, l'EPTB Vilaine a mené en 2021 une étude d'opportunité pour positionner l'établissement sur le suivi de la qualité de l'eau. Cette étude a mis en exergue le besoin de se doter d'une ressource humaine Qualité de l'Eau en interne pour :

- Une meilleure cohérence et rationalisation dans les réseaux de suivi à l'échelle du bassin de la Vilaine en intégrant les suivis déjà existants ;
- Une simplification et économie d'échelle dans l'élaboration et l'accompagnement des marchés de suivi par la mise en place d'un marché unique qui pourrait être ouvert aux autres territoires de la Vilaine ;
- Un meilleur suivi des prestataires et une homogénéisation des performances des laboratoires ;
- Une expertise de la donnée à l'échelle locale et sur le bassin de la Vilaine ;
- La sensibilisation des élus / partenaires aux enjeux de qualité d'eau ;
- Une expertise sur les sujets de l'eau potable et de l'assainissement pour apporter des éclairages objectifs quelle que soit l'échelle (en régie) ;
- Orienter les actions opérationnelles selon les résultats de qualité d'eau des techniciens (agricole, rivière, bocage, collectivité).

PERSPECTIVES 2022 >

SAGE VILAINE

Top départ de la révision.

Le SAGE Vilaine sera mis en révision en 2022. La première phase d'état des lieux sera engagée rapidement. La Cellule Planification et Prospectives s'organiserait en mode projet pour suivre les études de révision et animer la transversalité au sein des équipes de l'EPTB Vilaine. Elle assurera aussi le lien et la synergie entre la CLE et le Comité Syndical.

CENTRE DE RESSOURCES

compétences + connaissances = expertise !

La mise en place et la diffusion des référentiels sur l'eau, le développement d'un outil de valorisation des données de suivi de la qualité de l'eau, ainsi que la mise en place d'une équipe dédiée à la captation de données par drone, composeront la feuille de route 2022 sur le développement d'un Système d'Information sur l'Eau.

FORMATION DES ÉLUS

Un programme qui se concrétise.

La stratégie de formation des élus a été validée et doit être mise en place à partir de 2022 avec deux formations programmées : 1. L'impact des pesticides et de leurs métabolites. 2. La nouvelle Politique Agricole Commune et sa déclinaison régionale.

EPTB VILAINE / OPÉRATEURS DE BASSIN

Une offre à adapter.

Depuis les lois MAPTAM et NOTRe, l'organisation des compétences en GEMA a été profondément modifiée sur le bassin de la Vilaine. Ces évolutions nécessitent de repenser l'offre de services de l'EPTB aux nouveaux opérateurs de bassin en coordination avec les EPCI, les cellules ASTER des départements et les autres financeurs.

2

ÉTUDE DE LA PRÉFIGURATION DE LA **GESTION QUANTITATIVE**

Mission

➤ Démarches pour une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau, en réponse au SAGE.

TEMPS FORT 2021 >

10 bassins définis comme prioritaires.

Une étude de préfiguration a été conduite en 2021 sur l'ensemble du bassin. Elle a permis de synthétiser les données disponibles pour actualiser le bilan des besoins et des ressources disponibles et identifier les bassins les plus en tension, notamment en période d'étiage.

Dix bassins sont ressortis comme prioritaires pour réaliser une analyse plus poussée : le Don, la Chère, le Semnon, la Seiche, la Vilaine amont, le Chevré, le Meu, l'Aff, l'Yvel, et l'Oust aval. La CLE a retenu le bassin du Semnon pour tester la méthode d'analyse.



Cours d'eau du Plongeon en assec à l'étiage / Nicolas Douchin

PERSPECTIVE 2022 >

Une étude HMUC pour le Semnon et la Vilaine Amont.

Dans la continuité de l'étude de préfiguration réalisée en 2021, la CLE a sélectionné les sous-bassins du Semnon et de la Vilaine Amont pour réaliser une étude approfondie Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC). L'objectif est de déterminer les volumes prélevables sans affecter les milieux naturels, de répartir ces volumes prélevables entre les usagers et d'engager des actions d'économies d'eau. Ces études serviront de référence pour un déploiement sur les autres sous-bassins versants. Elles seront menées en concertation étroite avec les acteurs du territoire. Elles débiteront à l'automne pour une durée de 2 ans.

3

RAPPORT SUR LES BASSINS VERSANTS



Mission

➤ Suivi, accompagnement, coordination, mise en réseau des opérateurs de bassin.

TEMPS FORT 2021 ➤

Le projet d'intégration des bassins de l'amont de la Vilaine à l'EPTB Vilaine au cœur de 2021.

Comme tous les ans, le secrétariat technique de la CLE a collecté auprès des bassins versants et des territoires les informations concernant leurs programmes d'actions 2020. Un rapport présentant ces actions à l'échelle du bassin versant de la Vilaine a ainsi été établi, mais non présenté à la CLE, faute de séance plénière.

La mission d'assistance aux opérateurs de bassins a été mobilisée en 2021 pour contribuer au projet d'intégration des bassins de l'amont de la Vilaine à l'EPTB Vilaine. A noter notamment l'accompagnement à l'élaboration du contrat unique de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Suite à ce transfert de compétences, la mission d'assistance est à repenser. Une proposition d'offre de services aux opérateurs de bassin a été formalisée fin 2021 et présentée au comité de direction.



Plusieurs journées de formation ont été réalisées pour les animateurs du bassin de la Vilaine, notamment « animer le dialogue territorial » (24 participants), « apprivoiser les freins au changement » (14 participants), « attestation d'intervention à proximité des réseaux » (12 participants), ainsi qu'une journée d'échanges entre animateurs agricoles « foire aux réussites ».

Un accompagnement spécifique a été apporté à Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) afin de lancer une étude préalable pour diagnostiquer l'état des cours d'eau sur ce territoire encore vierge d'actions de restauration et proposer un programme d'actions.

Une étude d'opportunité portant ambition d'une mission de suivi de la qualité de l'eau au sein de la nouvelle organisation de l'EPTB a été effectuée. La mission d'assistance a accompagné ce travail, notamment pour faire le lien entre les opérateurs locaux et les services potentiels auxquels il serait possible de répondre.

PERSPECTIVES 2022 >

La mission d'assistance poursuivra le suivi des programmes d'actions des différents opérateurs des bassins. La feuille de route de l'offre de services aux bassins versants sera définie au cours de l'année 2022.

Afin de suivre l'avancement des différents programmes d'actions, une réflexion sera engagée sur les indicateurs à mettre en place.

Le pilotage de l'étude sur le territoire de VHBC sera progressivement transféré à l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. L'année 2022 sera marquée par l'accompagnement à la construction des contrats des Unités de Gestion Vilaine Ouest et Aval.

Comme chaque année, des formations et journées techniques seront proposées aux agents des opérateurs de bassins versants (journées techniques sur le bocage, journées d'échanges sur les actions agricoles en commun avec les partenaires, retours d'expériences sur la mise en place d'actions suite à la formation sur les freins aux changements...).

• Une prise d'eau placée sous protection

Trois périmètres de protection de l'usine ont été définis dès la construction de la première tranche en 1972.

- Décrivant un cercle de 100 m de diamètre matérialisé par la ligne de bouées jaunes, le **périmètre immédiat** est interdit à la navigation.
- Le **périmètre rapproché** est établi sur chaque rive de la Vilaine, sur une bande de 50 mètres mesurée à partir du plan d'eau le plus élevé et sur 5 km en amont du barrage. Toute nouvelle construction y est interdite.

- Le **périmètre éloigné** s'étend sur une bande de 250 mètres au-dessus du précédent. Toutes les activités pouvant avoir une incidence sur la qualité des eaux de la Vilaine y sont réglementées.

Les embarcations ne doivent pas franchir la ligne de bouées jaunes.

L'usine de Essai, un ouvrage sous haute surveillance en bordure de Vilaine.

Les abords immédiats de l'usine sont préservés de toute nouvelle construction ou activité économique.

Pôle Eau Potable & Hydraulique

1

LA PRÉVENTION DES **CRUES / ÉTIAGES**

MISSIONS SOCLE

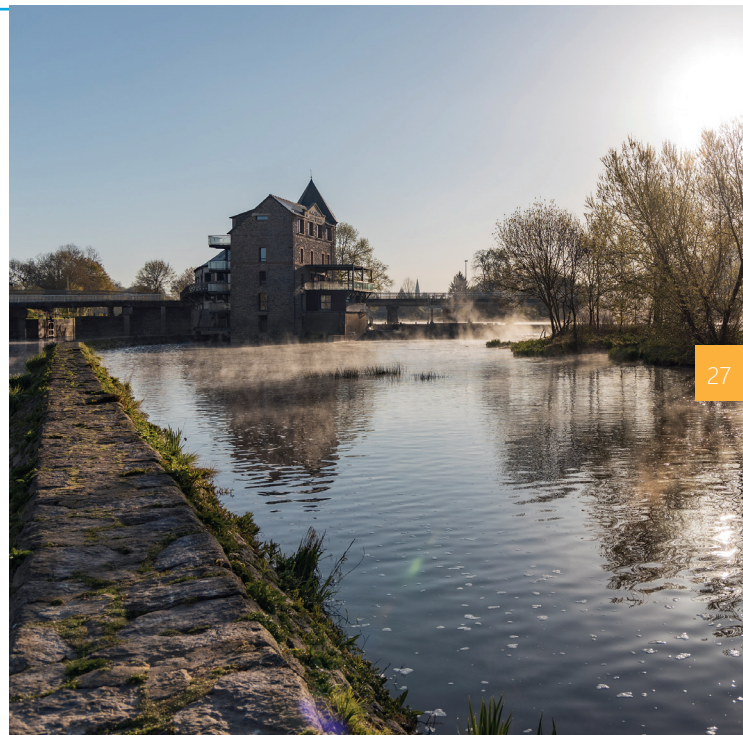
Missions

> Principales missions

- Animation territoriale à l'échelle du bassin versant.
- Volets inondations et étiages du SAGE Vilaine.
- Pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine.
- Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine.

> Actions menées à l'échelle du bassin versant

- Études générales : hydraulique, ruissellement, topographie, veille sur le changement climatique
- Information préventive de la population : pose de repères de crues...
- Plan Communal de Sauvegarde : assistance aux communes et organisation d'exercices de simulation
- Intégration du risque dans les documents et les opérations d'urbanisme.
- Opérations de réduction de la vulnérabilité (logements, équipements publics, entreprises).



Bord de la Vilaine - Guipry-Messac (35)

CHIFFRES CLÉS

307 REPÈRES
DE CRUE POSÉS



18 000
BÂTIMENTS RECENSÉS
EN ZONE INONDABLE



160 COMMUNES
COUVERTES PAR UN PLAN DE
PRÉVENTION DES RISQUES
INONDATIONS (PPRI) OU
LITTORAUX (PPRL)

TEMPS FORTS 2021 >

HYDROLOGIE

Des précipitations en baisse.

L'hiver 2021-2022 s'est caractérisé par un déficit de précipitations. Aucune crue significative n'a été enregistrée.

PAPI VILAINE 2020-2025

De nouvelles actions inscrites au PAPI Vilaine.

Un avenant au PAPI Vilaine a été élaboré afin de poursuivre certaines actions déjà inscrites et d'en ajouter de nouvelles. L'avenant a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine le 10 décembre 2021. Il sera instruit par les services de l'Etat en vue d'une signature de convention mi-2022. Le budget du PAPI va évoluer de 18% en passant de 8.5 à 10 millions d'euros.



Bord de la Vilaine - Redon (35)

PERSPECTIVES 2022 >

- Caractériser les risques de ruissellement sur le bassin de la Vilaine.
- Travaux d'adaptation aux submersions marines de logements à Damgan.
- Opération d'adaptation des logements aux inondations sur le bassin de la Vilaine : premières actions avec les communautés de communes de Nozay et Châteaubriant-Derval.
- Début de l'étude quantitative Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC) sur les étiages, sur les sous-bassins du Semnon et de la Vilaine Amont.



Bord de la Vilaine - La Roche-Bernard (56)



Digue de la grande plage - Damgan (56)

Missions

> **Exercice de la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des intercommunalités l'ayant transférée à l'EPTB Vilaine.**

- Gestion des ouvrages hydrauliques ayant une fonction de protection contre les inondations (digues et barrages) : gestion réglementaire, maintenance, surveillance, travaux.
- Gestion déléguée d'autres ouvrages hydrauliques classés.
- Maîtrise d'ouvrage d'actions locales : études et travaux.

TEMPS FORTS 2021 >

COMPÉTENCE

En 2021, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres transfère sa compétence Prévention des Inondations (PI) à l'EPTB Vilaine.

ACTUS DU BASSIN

Bassin versant du Meu

- Démarrage de l'étude de ralentissement des crues.
- Forte concertation avec les élus communaux, les agriculteurs et une association de sinistrés.

CC Châteaubriant-Derval

- Investigations géotechniques en vue de sécuriser les ouvrages de ralentissement des crues existants à Soudan et Châteaubriant.
- Consultation pour la maîtrise d'œuvre de 5 nouveaux ouvrages de ralentissement des crues à Soudan et Châteaubriant.
- Etudes préalables au confortement du barrage de l'étang des forges de Moisdon-la-Rivière.

Redon Agglomération

- Etude de danger et demande de régularisation du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon.
- Choix d'un scénario par les élus pour la protection de la presqu'île de Redon.

Arc Sud Bretagne

- Premières investigations géotechniques sur la digue de la grande plage à Damgan.
- Topographie et études environnementales préalables pour protéger l'entrée de Damgan et étudier les scénarios de protection de l'établissement de santé de Billiers.

CHIFFRES CLÉS



20 INTERCOMMUNALITÉS ONT TRANSFÉRÉ
LA COMPÉTENCE PRÉVENTION DES
INONDATIONS À L'EPTB VILAINE.

OUVRAGES HYDRAULIQUES GÉRÉS PAR L'EPTB VILAINE :

- . 2 SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT À SAINT-NICOLAS DE REDON ET DAMGAN
- . 1 AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE CONSTITUÉ DE 4 BARRAGES SITUÉS SUR LA CHÈRE AMONT
- . 1 AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE À BLAIN SUR LE BASSIN DE L'ISAC
- . 1 BARRAGE SITUÉ SUR LE DON À MOISDON-LA-RIVIÈRE

OUVRAGES MULTIUSAGES AYANT UNE FONCTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS :

- . BARRAGE D'ARZAL
- . 3 BARRAGES DE HAUTE VILAINE (INTÉGRÉS DANS LES MISSIONS SOCLE)

PERSPECTIVES 2022 >

ACTUS DU BASSIN

Bassin versant du Meu

- Analyse coûts-bénéfices de l'étude de ralentissement des crues.

CC Châteaubriant-Derval

- Définition des travaux de confortement des ouvrages de ralentissement des crues existants à Soudan et Châteaubriant.
- Etudes techniques, réglementaires et foncières pour la construction de 5 nouveaux ouvrages de ralentissement des crues à Soudan et Châteaubriant.
- Travaux de confortement du barrage de l'étang des forges de Moisdon-la-Rivière.

Redon Agglomération

- Maîtrise d'œuvre des travaux de confortement du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon.
- Protection de la presqu'île de Redon : études de projet et dossier réglementaire.

Arc Sud Bretagne

- Etude de danger de la digue de la grande plage à Damgan.
- Poursuite des études préalables pour protéger l'entrée du bourg de Damgan.
- Choix d'un scénario de protection de l'établissement de santé de Billiers.

2

LA GESTION DES **GRANDS OUVRAGES**

VILAINE AVAL

Missions

> Exploitation et maintenance

Barrage d'Arzal et ouvrages annexes (vannages de l'Isac et du Trévelo), pont mobile de Cran à Saint-Dolay.

> Lutte contre l'envasement

Réalisation en régie de travaux de dragage ponctuels dans l'estuaire de la Vilaine (ports de Tréhiguier et de Camoël, chenaux d'accès au chantier de Tréhudal et à l'écluse d'Arzal) ; exploitation et maintenance du Rochevilaine, navire rotodévaseur.



Tour de contrôle - Barrage d'Arzal (56)

CHIFFRES **CLÉS**

13 993

PASSAGES À
L'ÉCLUSE D'ARZAL



1 353

PASSAGES AU PONT
DE CRAN



35 000 m³

DE VASE REMIS EN
SUSPENSION DANS L'ESTUAIRE.

500 heures

DE DRAGAGE EFFECTIF DANS L'ANNÉE.

TEMPS FORTS 2021 >

BARRAGE D'ARZAL

Un ouvrage passé au crible !

La révision générale des vannes entamée en 2016 s'est terminée avec la vanne N°2, dont les travaux ont été réceptionnés en octobre.

La maîtrise d'œuvre pour l'opération de confortement des gabions a été attribuée au cabinet Artelia. L'objectif est de démarrer la première tranche de travaux en aval dès 2024. Enfin, une consultation a été engagée pour une mission de surveillance globale et pluriannuelle de l'ouvrage. Le marché portera sur l'ensemble du suivi réglementaire.

DRAGAGE

Une année sans incident.

Les campagnes de dragage se sont réalisées dans de bonnes conditions sur l'ensemble des sites, même si les faibles débits de la Vilaine n'ont pas permis au fleuve de soutenir efficacement l'évacuation des vases au jusant. De son côté, le Rochevilaine n'a pas fait l'objet de gros travaux d'entretien en 2021, uniquement des opérations de maintenance courante.

ECLUSE

Une météo favorable à l'éclusage.

En 2021, la Vilaine a été clémente avec les plaisanciers. Les débits hivernaux n'ont pas dépassé le seuil d'interdiction de la navigation, et le mois de juillet relativement humide a permis de limiter l'impact des intrusions d'eau salée dans la ressource potabilisable. Les restrictions d'éclusage ont ainsi pu être évitées.



Barrage d'Arzal (56)

PERSPECTIVES 2022 >

BARRAGE D'ARZAL

Le projet de rénovation des gabions entrera dans sa phase pré-opérationnelle.

La réalisation de l'avant-projet et la rédaction des documents réglementaires seront à l'ordre du jour de l'année 2022.

La mission de surveillance pluriannuelle du barrage démarrera au mois de janvier avec la première visite trimestrielle.

La Visite Technique Approfondie (VTA) est programmée au mois de septembre.



Le Rochevilaine

DRAGAGE

L'heure de la retraite pour le Rochevilaine ?

Comme en 2021, pas d'investissements importants au menu de 2022, uniquement l'entretien courant faisant suite à la saison de dragage qui sollicite fortement la mécanique.

Après 16 ans de bons et loyaux services, il sera temps d'engager la réflexion sur le devenir de notre navire rotodévaseur. Les études préliminaires (bilan, analyse des nouveaux besoins, étude comparative des scénarios) démarreront au 2nd semestre.

ÉCLUSE ANTI-SALINITÉ

Bientôt l'aboutissement d'un consensus ?

Les conclusions de l'étude de solutions alternatives seront présentées au Comité Syndical et aux partenaires (Compagnie des ports du Morbihan, associations de plaisanciers, financeurs) au premier semestre, avec l'objectif d'aboutir à un consensus technique et financier pour que ce projet, essentiel à la pérennisation du barrage dans sa dimension multi-usages, puisse enfin se concrétiser de manière opérationnelle.

Missions

- > **Gestion hydraulique et exploitation des trois barrages de Vilaine Amont** (Haute Vilaine, la Valière et la Cantache), dans le respect de leurs usages : prévention des inondations, production d'eau potable, soutien d'étiage et activités récréatives.
- > **Gestion différenciée des abords** avec comme objectif la préservation de la biodiversité par la mise en œuvre de fauches et de broyages tardifs (entre juillet et septembre).
- > **Pilotage de l'ensemble des marchés** Études, travaux, entretien, surveillance liés à la gestion de ces trois barrages.
- > **Animation des comités annuels de gestion hydraulique et des usagers, concertation avec les différents partenaires.**

Accès au barrage de la Cantache



TEMPS FORT 2021 >

ADMINISTRATION

L'aménagement hydraulique officiellement reconnu.

L'aménagement hydraulique constitué par les trois barrages au titre de la Prévention des Inondations nécessitait une régularisation administrative selon le code de l'Environnement. Après un processus d'étude en 2020 et 2021, l'aménagement hydraulique a été autorisé au titre du code de l'environnement par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2022.

PERSPECTIVES 2022 >

BARRAGES

Un important programme de maintenance pour 2022-2024.

En 2022, les éléments mécaniques de la vanne jet creux et des clapets de la Cantache seront renouvelés.

Mise à jour de la bathymétrie des barrages.

Les courbes hauteur / surface / volume des trois plans d'eau et les volumes de vase stockés seront reprecisés par des campagnes de bathymétrie et de topographie par drone.

PARTENARIAT

La convention entre la Fédération Départementale de Pêche d'Ille-et-Vilaine et l'EPTB Vilaine sera actualisée.

3

LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE

Missions

- > **Maîtrise d'ouvrage de l'usine d'eau potable de *Vilaine Atlantique* à Férel et de l'infrastructure de transport associée** : 220 km de canalisations, 2 châteaux d'eau, 2 stations de surpression.
- > **Suivi du contrat de Délégation de Service Public** pour l'exploitation et la maintenance du patrimoine d'une durée de 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2009.
- > **Pilotage des études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vilaine** : restructuration de l'usine, interconnexions de sécurisation...



Travaux d'extension de l'usine d'eau potable Vilaine Atlantique, à Férel (56)

CHIFFRES CLÉS

90 000 m³/J

CAPACITÉ DE PRODUCTION
> JOURNÉE DE POINTE LE
22/07/21 AVEC 79 275 M³

17,3 M. de m³
VOLUME DISTRIBUÉ

0,54 € ht/m³
PRIX MOYEN



9,3 M€ HT

RECETTES D'EXPLOITATION,
DONT :
PART EPTB : 5,1 M€
PART DÉLÉGATAIRE : 3,6 M€
REDEVANCE AELB : 0,6 M€

TEMPS FORTS 2021 >

PRODUCTION

Un volume de production nettement inférieur à 2020.

17,3 millions de m³ d'eau potable ont été livrés en 2021 aux collectivités clientes, soit un volume nettement inférieur à la moyenne observée depuis le début du contrat (- 1 Mm³ environ).

Deux faits majeurs expliquent cette baisse conjoncturelle : un été 2021 relativement humide et l'arrêt de la raffinerie de Donges ayant conduit l'agglomération de Saint-Nazaire à fortement diminuer ses prises.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Des négociations engagées avec la Sepig pour mettre au point l'avenant de fin de contrat de DSP.

Les principaux points de discussion concernent le réajustement du programme de renouvellement, l'impact des nouvelles molécules intégrées au contrôle sanitaire et l'extension du périmètre de la délégation (nouvelle filière de traitement, nouveaux feeders).

En parallèle, l'étude comparative des modes de gestion envisageables a démarré au 2nd semestre.



QUALITÉ DE L'EAU

Deux nouvelles molécules intégrées au contrôle sanitaire.

En 2021, les métolachlores ESA et NOA (sous-produits d'un herbicide utilisé pour le traitement du maïs) ont été officiellement intégrés au contrôle sanitaire.

Aucun dépassement de limite de qualité n'a été relevé par l'ARS. En revanche, deux « non-conformités ponctuelles » ont été mesurées par l'exploitant en novembre, sur le métolachlore ESA. Un résultat justifié par le fonctionnement temporairement dégradé de l'usine lors des opérations de mise en route de la nouvelle filière de traitement.

VILAINE ATLANTIQUE

L'usine de production d'eau potable se perfectionne et se sécurise.

Un nouvel étage de traitement performant au charbon actif en poudre pour l'élimination des pesticides est opérationnel depuis la fin de l'année.

Pour mieux valoriser les boues en sortie d'usine, l'année a été consacrée à la préparation du dossier de déclaration pour la mise en place d'un épandage. Des conventions ont été signées avec cinq exploitants agricoles pour une surface mise à disposition de 500 ha, permettant l'épandage de la totalité des 5000 m³ produits annuellement.

Concernant la révision des périmètres de protection, le dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été finalisé en fin d'année, pour un dépôt envisagé au printemps 2022.

Enfin, un important programme de travaux de mise en sûreté du site a été élaboré. La consultation a été engagée en 2021.

Visite de l'usine d'eau potable Vilaine Atlantique, à Férel (56)



POINT DE VUE

La sécurité sanitaire, plus que jamais !

De nouvelles molécules sont susceptibles d'être intégrées au contrôle sanitaire. L'ANSES travaille sur le sujet et de nouveaux avis sont attendus.

D'une manière générale, la prise en compte de ces nouvelles molécules difficiles à traiter va avoir un impact sur l'ensemble du système d'alimentation en eau potable (mise à niveau onéreuse des usines, abandon de certaines d'entre elles si les coûts de restructuration ne sont pas économiquement viables et report sur les usines les plus importantes...). Cela pose de manière de plus en plus prégnante la question de la reconquête de la bonne qualité des eaux et du lien à tisser entre les « petit » et « grand » cycles de l'eau.

PERSPECTIVES 2022 >

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Un contrat qui arrive à échéance.

Le collège Eau Potable fixera sa feuille de route à travers la validation de l'avenant de fin de contrat et la finalisation de l'étude comparative des modes de gestion. L'objectif est d'aboutir à un choix pour le futur mode de gestion de l'usine avant l'été 2022.

VILAINE ATLANTIQUE

Des travaux qui se poursuivent !

La tranche conditionnelle de travaux de restructuration de la filière de traitement va se poursuivre. La réception finale de ce chantier d'envergure est programmée au printemps 2023.

Par ailleurs, seront présentés à l'ordre du jour du 1^{er} Comité syndical 2022 : le dossier de Déclaration d'Utilité Publique portant sur la révision du périmètre de protection, avant le dépôt devant le service instructeur puis la tenue d'une enquête publique à l'automne ; ainsi que le dossier de déclaration pour la mise en place d'un épandage, pour un effet à l'été 2022.

Enfin, le marché de travaux de mise en sûreté du site devrait être attribué en début d'année, pour un démarrage au 2^{ème} trimestre.

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Jugement en cours.

Le jugement du recours, déposé par l'association Eau et Rivières de Bretagne, devrait être rendu dans l'année.



Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité

1

LA PRÉSERVATION DE LA **QUALITÉ DES MILIEUX**



Missions

- Actualisation des inventaires de cours d'eau ;
- Accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur inventaire des zones humides ;
- Analyse des inventaires communaux des zones humides ;
- Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics et privés dans leur projet d'aménagement pour veiller à la protection des cours d'eau, zones humides et autres continuités écologiques ;
- Accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur document d'urbanisme ;
- Mise à jour d'une base de données Système d'Information Géographique (SIG) des inventaires des cours d'eau et des zones humides à l'échelle du Bassin de la Vilaine.

TEMPS FORTS 2021 >

INVENTAIRE DES COURS D'EAU

16 000 kms de cours d'eau référencés sur le bassin de la Vilaine !

L'année 2021 marque la fin de huit années de travail de recensement des cours d'eau mené sur l'intégralité du bassin de la Vilaine. Cet inventaire a conduit à une densification du réseau hydrographique de 20 à 30 % selon les secteurs, passant d'un linéaire total de 12 500 kms à 16 000 kms pour l'ensemble du bassin de la Vilaine.

Les derniers inventaires ont été validés par le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) en juin 2021. Un bilan global a été présenté en séance plénière de la CLE en octobre 2021.

Ce travail de recherche et de recensement répond à un enjeu de connaissance et de préservation des cours d'eau.

Il permet ainsi :

- . Aux communes et aux EPCI d'intégrer les cours d'eau dans les documents d'urbanisme ;
- . Aux services de l'Etat d'actualiser les cartographies départementales des cours d'eau qui font foi pour l'application de la loi sur l'eau et la réglementation agricole.

Il a aussi permis en 2021 de délimiter les têtes de bassins versants. Il s'agit des zones situées les plus en amont des bassins versants, qui abritent notamment les zones de sources. Ces zones sont vulnérables et requièrent une attention particulière.

Les inventaires, bien que menés avec application, peuvent nécessiter des mises à jour. Les réflexions ont été amorcées en 2021 avec les services de l'Etat, l'IGN et les partenaires financiers sur la méthode et les outils adéquats pour faire ces mises à jour en maintenant un seul et même référentiel commun.

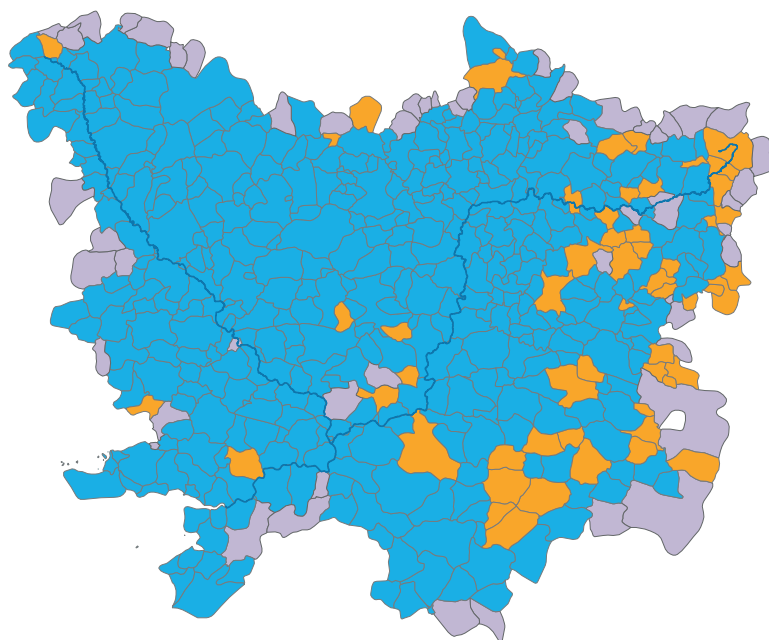
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Au 31 décembre 2021, 396 inventaires communaux des zones humides étaient validés, soit 78 % des communes du bassin versant.

Ces inventaires sont portés le plus souvent par les EPCI ou par les communes dans le cadre de l'élaboration ou révision de leur PLU, et parfois par des syndicats de bassins versants.

Un cahier des charges type est proposé par la CLE. L'EPTB Vilaine a pour mission d'accompagner ces différents maîtres d'ouvrage publics pour s'assurer que le cadre répond aux attentes de la CLE du SAGE Vilaine.

Au 31 décembre 2021, 396 inventaires communaux des zones humides étaient validés, soit 78 % des communes du bassin versant. 11 % des inventaires manquent de données pour permettre de les analyser et autant ne répondent pas à la demande de la CLE et ont besoin d'une mise à jour.



- Inventaire validé
- Préconisation de mise à jour
- Inventaire non validé

Carte représentant l'état d'avancement de la validation des inventaires communaux des zones humides en janvier 2022.

PERSPECTIVES 2022 >

INVENTAIRE DES COURS D'EAU

Le bassin du Semnon sélectionné par le programme Life Revers'Eau.

En 2022, les échanges seront poursuivis avec les services de l'Etat pour définir les modalités des mises à jour et à terme, converger vers un référentiel hydrographique commun.

Dans le cadre du programme Life Revers'Eau, instrument financier de la Commission Européenne piloté par la Région Pays de la Loire, la faisabilité et l'intérêt d'une gestion intégrée sur une tête de bassin pilote seront expérimentés. Sélectionné en 2021 sur le bassin du Semnon, le projet sera mené entre 2022 et 2027.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

A l'instar des inventaires des cours d'eau, les données sont amenées à évoluer pour s'adapter à la réalité de terrain. L'EPTB Vilaine va proposer à la CLE du SAGE Vilaine une procédure de validation de données ponctuelles des zones humides. Cette démarche permettra d'actualiser au fil du terrain ou d'études localisées, l'état de la connaissance des zones humides à l'échelle du bassin de la Vilaine.

2

LE SUIVI DES POISSONS MIGRATEURS

Missions

> Suivi des migrations dans le cadre du réseau des rivières index Françaises :

- Suivi des migrations d'anguilles au barrage d'Arzal, à la montaison à l'aide du piégeage en vivier et à la dévalaison à l'aide d'un sonar.
- Suivi vidéo des migrations des autres espèces (mulet, alose, lamproie marine...).
- Réalisation de pêches électriques anguille en collaboration avec l'Office Français pour la Biodiversité.

> Développement de la connaissance sur les poissons migrateurs :

- Au niveau régional avec l'animation de Bretagne Grands Migrateurs, et au niveau national et international pour l'anguille, avec en particulier la participation au « Working Group on Eels WGEEL ».
- Participation au développement des bases de données et aux outils d'import pour le Conseil International pour l'Exploration de la Mer.
- Participation au groupe de travail WKEMP pour l'évolution de l'avis scientifique international sur le stock d'anguille rendu à la commission Européenne.

> Expertise technique :

- Aide technique à la réalisation de projets de suivi des migrations d'anguilles.
- Participation au développement et à la maintenance d'outils logiciels (modèles, bases de données, interfaces graphiques concernant les poissons migrateurs ou les ouvrages) utilisés dans le cadre régional, national ou européen.

CHIFFRES CLÉS

1542

LAMPROIES
MARINES

(3 111 EN 2020)

781



ALLOSES

Des mesures d'interdiction de la pêche sont en place depuis 2015 pour tenter de restaurer le stock.

86 KG CIVELLES

Chiffre très faible au regard de la capture en estuaire (4.2 tonnes). C'est le reflet de l'efficacité de la passe (de l'ordre de 30 %) et de l'activité de pêche. Les faibles échappements à la pêcherie se reflètent sur les effectifs d'anguilles jaunes. Globalement la tendance internationale ne montre pas d'amélioration.

PERSPECTIVES 2022 >

Outre les missions récurrentes, les projets suivants, démarrés pour certains en 2021, sont prévus sur l'année 2022 :

BARRAGE D'ARZAL

Des travaux au programme de 2022...

Au barrage d'Arzal, la passe à poissons fera l'objet de travaux de rénovation, notamment la réparation des vitres. Du côté de la passe à bassins, le projet de construction d'un nouveau bâtiment se poursuivra en 2022 dans le cadre des missions menées pour le confortement des gabions.

DONNÉES

Le suivi des migrations se poursuit !

- Mise à jour des calculs de mortalités pour l'anguille et le saumon à la dévalaison dans les turbines au niveau du bassin Loire-Bretagne.
- Rapport sur l'évaluation des plans de gestion européens de l'anguille pour la commission européenne (WKEMP3).
- Développement d'une interface web pour faciliter l'accès aux bases de données sur les poissons migrateurs (Stacom).
- Participation à une étude nationale de l'INRAe concernant l'ADN environnemental pour le suivi des poissons migrateurs.



Civelles dans la passe à bassins, Arzal (56)

3

LE SUIVI DES ESPÈCES INVASIVES & SUIVIS PATRIMONIAUX

ESPÈCES INVASIVES

Missions

➤ **Inventaire à l'échelle du bassin versant.**

Prospection de terrain, recueil et numérisation des données.

➤ **Chantiers d'enlèvement de Jussie et autres espèces invasives.**

- Chantier Jussie et Myriophylle du Brésil en interne sur l'aval de Vilaine.
- Participation à des chantiers ponctuels en appui aux collectivités.

➤ **Assistance technique aux maîtres d'ouvrages locaux pour la réalisation des inventaires, diagnostics ou chantiers** (syndicats de bassin ou EPCI pour les cours d'eau, communes voire propriétaires privés sur les plans d'eau).

➤ **Animation de la Mesure Agro-environnementale Espèces Exotiques sur les marais de l'Isac.**

➤ **Participation aux réseaux techniques d'acteurs concernant différentes problématiques** (connaissance des plantes, modalités de gestion...) à différentes échelles (Bassin Loire Bretagne, Région Pays de la Loire, échelle locale).

➤ **Rédaction d'une Stratégie Espèces Exotiques Envahissantes du bassin de la Vilaine.**



SUIVIS PATRIMONIAUX

Missions

- Mise à jour de la base de données naturalistes.
- Mise en place et analyse des vidéos des trois pièges photographiques à déclenchement par mouvement.
- Suivis environnementaux flore et faune dans le cadre de la gestion des ouvrages des marais du Trévelo et de l'Isac.
- Co-animation d'une formation à la détermination des Carex* avec le Conservatoire Botanique National de Brest.

* Plante de la famille des Cypéracées que l'on trouve principalement dans les zones humides, dans les régions froides à tempérées. Ses feuilles, à tiges, généralement de section triangulaire, sont souvent coupantes.

TEMPS FORTS 2021 >

- Animation de la Mesure Agro-environnementale Espèces Exotiques Envahissantes sur le marais de l'Isac : huit exploitations pour 120 ha engagés.
- Premières vidéos prises sur les marais estuariens.
- Formation à la détermination des Carex*.

PERSPECTIVES 2022 >

- Validation de la stratégie espèces invasives à l'échelle du bassin de la Vilaine et accompagnement des acteurs locaux pour une déclinaison opérationnelle cohérente.
- Premiers tests de l'utilisation du drone pour cartographier la Jussie terrestre.
- Poursuite de l'animation de la Mesure Agro-environnementale Espèces Exotiques.

Formation de groupe / Biodiversité.



4

L'ESTUAIRE DE LA VILAINE

46



CHIFFRES CLÉS



12 COMMUNES

2 DÉPARTEMENTS

2 RÉGIONS

13 SEMAINES
DE DRAGAGE

+ de 300

PLAISANCIERS SENSIBILISÉS
AUX BONNES PRATIQUES1 HA DE BACCHARIS SUPPRIMÉ
(ARRACHAGE MANUEL, ÉQUIN
ET MÉCANIQUE)

Missions

- Animation du Comité d'Estuaire et de ses différentes commissions.
- Suivi de l'envasement de l'Estuaire.
- Suivis liés aux dragages ponctuels réalisés en régie par l'EPTB dans l'estuaire : bathymétrie des chantiers de dragages et suivis environnementaux.
- Pilotage de la démarche de navigation durable de la Vilaine à la mer.
- Suivis des projets et contrats locaux.
- Veille à la cohérence des actions transversales.

TEMPS FORTS 2021 >

ADMINISTRATION

2 comités estuaire organisés en juin et septembre 2021.

NATURA 2000

- Mise en œuvre des diagnostics écologique et socio-économique du territoire dans le cadre de Natura 2000.

ESPÈCES INVASIVES

- Chantier d'arrachage de baccharis sur Pénestin, Arzal, Ambon, Billiers.

NAVIGATION

- Lancement du bilan de la charte de navigation en décembre.
- Partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Océane et Cap Atlantique pour sensibiliser les plaisanciers et former les acteurs de la plaisance aux bonnes pratiques.
- Suivis et pilotage de projets :
 - . Participation aux comités de pilotage des contrats territoriaux des opérateurs locaux (Cap Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, EPTB Vilaine, etc.)
 - . Nombreux échanges avec les partenaires et les acteurs locaux.

PERSPECTIVES 2022 >

- Validation du bilan de la charte de navigation.
- Analyse granulométrique et physico-chimique des vases de l'estuaire.
- Validation d'une gouvernance cohérente via la mise à jour de la charte d'organisation du comité estuaire.

5

NATURA 2000 MARAIS DE VILAINE

Missions

- Animation du Comité de Pilotage et de sa Commission Permanente.
- Animation du Programme Agro-Environnemental spécifique aux marais de Vilaine.
- Animation et co-animation de réunions thématiques et géographiques pour répondre aux orientations du Document d'Objectifs du site.
- Accompagnement de porteurs de projets publics et privés concernés par le site.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité en partenariat avec des collectivités locales et associations.

CHIFFRES CLÉS



34 COMMUNES

3 DÉPARTEMENTS

2 RÉGIONS

11 000 HECTARES



PRINCIPAUX MILIEUX & ESPÈCES DE RÉFÉRENCE :

PRAIRIES, BOISEMENTS,
MILIEUX AQUATIQUES,
ABORDS DE COURS D'EAU ET
CHEMINS D'EAU EN MARAIS,
LOUTRE D'EUROPE, LIBELLULES,
CHAUVES-SOURIS, POISSONS
MIGRATEURS.



COFIL des Marais de Vilaine

TEMPS FORTS 2021 >

RENCONTRE

Animation d'un Comité de pilotage Natura 2000.

Le 9 juillet à Glénac (commune nouvelle de la Gacilly), s'est tenue une séance qui s'est déroulée pour partie sur le terrain. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les Sentiers Nautiques du secteur de Redon et d'affirmer la volonté, pour les participants, d'encadrer les loisirs de pleine nature en pleine expansion sur le territoire. Le principe d'une charte a été validé. Celle-ci sera inspirée de celle de la Ville de Redon en cours d'élaboration.

ÉTUDE

Bilan ornithologique.

2021 et début 2022 ont permis d'établir un bilan ornithologique du territoire des Marais de Vilaine. L'EPTB Vilaine a confié l'étude à l'association Bretagne Vivante, mais le travail s'est établi en coopération avec des experts de l'Office français de la biodiversité, et plusieurs représentants d'associations ornithologiques et partenaires comme Cap Atlantique et la Fédération des Chasseurs des trois départements concernés.

Cette étude met en évidence la responsabilité de ce territoire dans l'accueil des oiseaux nicheurs, hivernants et migrateurs, ce qui nous amène à faire évoluer la démarche Natura 2000 pour mieux prendre en considération cet enjeu.



Sentiers nautiques / Ile-aux-Pies, à Saint-Vincent-sur-Oust (35).

LOISIRS

Co-élaboration de 5 sentiers nautiques et participation à des réflexions pour la préservation de l'Île-aux-Pies.

L'année 2021 a offert à l'EPTB Vilaine la possibilité d'intégrer pleinement le milieu professionnel des loisirs de pleine nature. L'équipe a travaillé sur l'élaboration de cinq sentiers nautiques en coopération avec l'association du Canoë Kayak Redonnais et plusieurs partenaires. Ils ont été inaugurés en juillet 2021. Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projet « Site d'Exception » à l'Île-aux-Pies, l'EPTB Vilaine a organisé avec l'Office de Tourisme du Pays de Redon et le Groupe Mammalogique Breton, des sorties de sensibilisation sur les enjeux biodiversité, auprès des professionnels du tourisme, en particulier, les loueurs de canoës kayak et gérants de campings.

5

NATURA 2000 ESTUAIRE ET BAIE DE VILAINE

Missions

Dans la perspective d'élaborer le Document d'Objectifs des sites Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine :

- > Organisation et animation de groupes de travail techniques.
- > Animation d'une démarche participative avec les acteurs du territoire.
- > Coordination avec les acteurs institutionnels dont l'Office Français de la Biodiversité, Cap Atlantique, Département du Morbihan.
- > Collecte, analyse et valorisation de données utiles à l'élaboration de l'état des lieux et des diagnostics (écologique, économique, organisation spatiale...).

TEMPS FORTS 2021 >

Un réseau d'acteurs autour de la biodiversité.

A l'échelle de la Bretagne, l'Agence Bretonne de la Biodiversité s'affiche comme chef de file du réseau et organise des manifestations, conférences, formations et autres auxquelles nous participons. Les échanges sont aussi nombreux et réguliers avec les opérateurs des sites Natura 2000 voisins.

4 groupes de travail constructifs pour conforter l'état des lieux du Document d'Objectifs.

Deux groupes de travail ont concerné le diagnostic écologique, en mars sur les habitats marins et en mai sur les habitats terrestres, faune et flore. Le 30 septembre, deux ateliers en format table ronde ont mobilisé les acteurs locaux pour partager et consolider le diagnostic socio-économique. En décembre, un groupe de travail technique a permis de définir les objectifs pour atteindre le bon état de conservation des milieux et espèces d'intérêt européen.

Participation au forum des aires marines protégées.

Les gestionnaires d'aires marines protégées se sont réunis du 24 au 26 novembre au Croisic. Des sujets comme la sensibilisation, la restauration écologique des milieux ou les mesures de protection forte ont été abordés. Une sortie sur le terrain a permis de découvrir le parc éolien en cours de construction au large de Saint-Nazaire.

CHIFFRES CLÉS



7 COMMUNES
1 DÉPARTEMENT
1 RÉGION

6 000 HECTARES
DONT 80% D'ESPACE MARIN

PRINCIPAUX MILIEUX ET ESPÈCES
DE RÉFÉRENCE DU SITE :
VASIÈRES, RÉCIFS, HERBIERS
MARINS, PRÉS-SALÉS ET
PRAIRIES HUMIDES, OISEAUX
D'EAU, LOUTRE D'EUROPE,
CHAUVES-SOURIS, POISSONS
MIGRATEURS.



Récifs d'Hermelles

NATURA 2000 MARAIS DE VILAINE ESTUAIRE ET BAIE DE VILAINE

PERSPECTIVES 2022 >

MARAIS DE VILAINE

- Présentation du bilan ornithologique en Comité de Pilotage, déterminant pour une demande de classement du site au titre de la Directive Oiseaux.
- Constitution des dossiers de candidatures par Région (Bretagne et Pays de Loire) pour le portage de Projets Agro-Environnementaux 2023-2027, dans l'objectif de préserver les prairies à flore naturelle (soutien aux pratiques de fauche et de pâturage).
- Organisation d'un 2^{ème} Concours Général Agricole pour le territoire des marais de Vilaine « Prairies humides », en coopération avec le Syndicat Chère-Don-Isac.
- Poursuite de démarches visant l'évolution de pratiques de sports de loisirs de pleine Nature : animation ciblée, projet de charte des usages.

ESTUAIRE - BAIE DE VILAINE

- Présentation de l'état des lieux-diagnostic en séance de Comité de Pilotage.
- Elaboration du programme d'actions en concertation avec les acteurs locaux.

MARAIS DE VILAINE ESTUAIRE - BAIE DE VILAINE

- Constitution du dossier de candidature pour un classement Ramsar du territoire Marais-Estuaire de Vilaine, un label qui apporterait une reconnaissance internationale de l'intérêt patrimonial des milieux humides, des milieux aquatiques et de la biodiversité associée à ce vaste territoire de près de 18 000 ha.

6

GEMA ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES - VILAINE AVAL

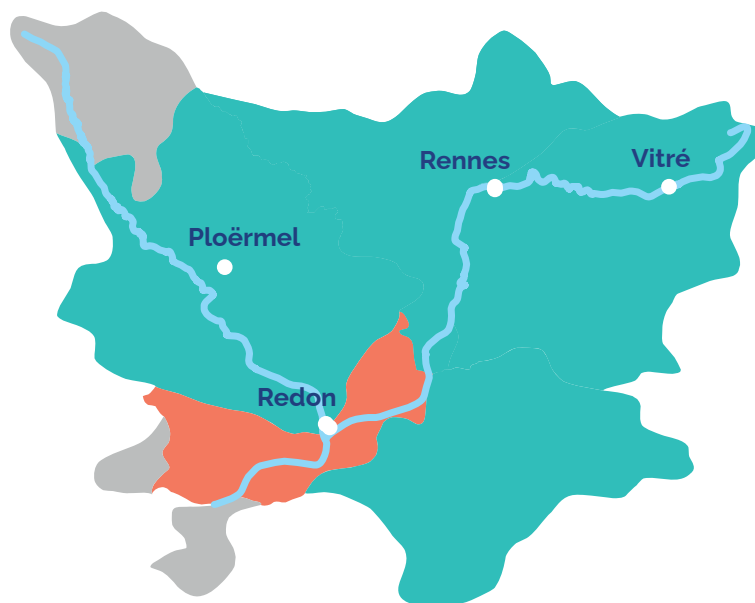
Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération ont transféré en 2019 à l'EPTB Vilaine la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et les compétences associées : bocage, ruissellement et pollutions diffuses. Pour ce faire, l'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) est désignée comme maître d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine aval.

La feuille de stratégie 2020-2025 et la feuille de route 2020-2022 composent le premier contrat territorial de l'Unité signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, les Départements d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique, la Fédération Départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques d'Ille-et-Vilaine, cofinancé également par le Département du Morbihan.

VILAINE AVAL

Missions

> **Maîtrise d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine Aval.**



TEMPS FORTS 2021 >

MILIEUX AQUATIQUES

Des travaux ont eu lieu sur les bassins versants :

> Canut sud.

- Finalisation des travaux de remise du cours d'eau dans son lit d'origine sur 450 ml sur le ruisseau de l'Étang de Saint-Just à Saint-Just (35) avec également abreuvoirs, clôtures et passerelles de franchissement, restauration de mares.
- Remise du ruisseau du Pélican dans son lit d'origine sur 1 330 ml entre Saint-Just et Pipriac (35) avec également abreuvoirs, clôtures et passerelles de franchissement.
- 2 pêches de sauvetage avant travaux.

> Trévelo, travaux de restauration du ruisseau de la Bouloterie sur 2 km.

- Remise du cours d'eau dans son lit d'origine, rechargement et diversification en granulats dans la partie curée et rectifiée.
- Plantation, clôtures, abreuvoirs, ouvrages de franchissement, restauration de mares et effacement de plan d'eau.
- Travaux de restauration des douves de marais sur 2 300 ml, en lien avec Natura 2000. Un comité de gestion est dédié à la gestion de l'ouvrage du Trévelo, intégrant les travaux sur douves.
- 2 pêches de sauvetage avant travaux.



Remise du cours d'eau dans son lit d'origine / Ruisseau de l'Étang de St-Just (35)

CHIFFRES CLÉS

17 ÉLUS DU COMITÉ
TERRITORIAL DE L'UGVA



35 PARTENAIRES
TECHNIQUES, FINANCIERS
ET INSTITUTIONNELS

12 PROJETS PORTÉS SUR LES
THÉMATIQUES MILIEUX AQUATIQUES,
POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE,
COMMUNICATION

38 ÉLUS RÉFÉRENTS COMMUNAUX DÉSIGNÉS PAR LES
COMMUNES SUITE À LA SOLLICITATION DU COMITÉ TERRITORIAL
DE L'UNITÉ POUR PORTER ET SUIVRE LES ACTIONS DE L'UNITÉ AU
PLUS PRÈS DE LEUR TERRITOIRE.



Ruisseau du Saint-Éloi, Muzillac (56)

MILIEUX AQUATIQUES

Finalisation de l'étude sur le bassin versant du Saint-Eloi pour un programme d'actions milieux aquatiques.

Quinze communes, 176 km², 500 hectares de marais rétro-littoraux, 212 km de cours d'eau et 15 km de douves ont été diagnostiqués. 91 % du linéaire étudié est altéré. Un tiers des cours d'eau a été déplacé. Une quinzaine de moulins et 1 000 petits ouvrages de franchissement nuisent à la continuité écologique. Plus de 350 abreuvoirs sauvages non autorisés au titre du règlement du SAGE Vilaine ont été dénombrés. L'étude a nécessité la tenue de 4 comités techniques projet, 3 comités de pilotage projet programmation milieux aquatiques avec plus de 30 participants, un atelier et une visite de site. Les élus ont retenu le scénario ambitieux qui envisage le passage de 80 % du linéaire dégradé en bon état. 6 M€ de travaux sont mis sur la table dont 1,5 M€ sur les ouvrages hydrauliques.

Réalisation de l'étude de restauration de la continuité écologique du Moulin de Glô à Questembert (56) et arrêté préfectoral portant sur la déclaration d'intérêt général les travaux.



Plantation d'une haie bocagère sur talus, Nivillac (56).

BOCAGE

Une évolution constante des linéaires de haies plantés.

Le Programme Annuel d'Action en faveur du Bocage 2021 s'inscrit dans le cadre du programme « Breizh Bocage 2 » porté par l'Unité. Il fait suite à la stratégie territoriale élaborée début 2019 et à la création de 7,5 km de linéaires bocagers en 2019 et 10.2 km en 2020.

Le projet 2021 s'élève à 12,3 km de haies bocagères créées dont 1/4 sur billon et 3/4 à plat. Au total, ce sont 8 171 plants qui ont été plantés sur 75 linéaires. Concernant la « régénération naturelle », environ 620 ml ont été mis en place sur Renac et Sixt-sur-Aff.

Pour élaborer le programme de l'hiver 2021/2022, 61 exploitants et/ou propriétaires agricoles ont été contactés dont 41 ont été rencontrés, 38 se sont montrés intéressés par le programme et 26 ont élaboré un projet d'aménagements bocagers.

Enfin, un accompagnement des communes dans la préservation de leur patrimoine bocager a eu lieu : Muzillac, Allaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Saint-Ganton...

POLLUTIONS DIFFUSES

Suivi de la qualité d'eau.

Pour l'état des lieux, 10 campagnes de prélèvements d'eau dans les cours d'eau ont été menées sur 19 points de suivi : 181 mesures in situ (t°, O₂, cond) ; 112 analyses physicochimiques (N, P) ; 70 analyses pesticides.

En parallèle, l'EPTB Vilaine a également participé au projet scientifique BERCEAU (bilan, suivi et évaluation des actions de restauration des cours d'eau bretons) afin de travailler sur un dispositif de mesures des nitrates en temps réel.

Diagnostic agricole.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation de l'état des lieux-diagnostic démarré en juin 2020 ainsi qu'à l'élaboration de la stratégie avec les partenaires agricoles pour définir les actions à mettre en œuvre dès 2022.

Six enjeux principaux ont été identifiés et déclinés en 21 objectifs stratégiques. Pour chacun de ces objectifs, a été fixé un niveau d'ambition pour 2027.

COMMUNICATION

Convention avec le CPIE Val de Vilaine.

Cette convention s'intègre dans le projet « L'arbre et la haie » porté par le CPIE. L'EPTB Vilaine participe via la fiche action pédagogie qui regroupe des actions d'animations à destination du grand public et scolaires. Même si le contexte sanitaire n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs, quatre chantiers de plantation pédagogiques se sont tenus à Saint-Ganton sur 300 ml.

Randonnée pédagogique.

En partenariat avec une association locale, l'EPTB Vilaine a organisé une randonnée le long du cours d'eau restauré de l'Étang de Saint-Just permettant de sensibiliser sur les milieux aquatiques, le bocage et la biodiversité. Une quarantaine de participants se sont joints à cette randonnée en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine.

Journée mondiale des zones humides.

Comme chaque année, l'EPTB Vilaine a participé à la Journée mondiale des zones humides, au travers notamment de la 6^{ème} édition du concours de nouvelles Plum'eaux en partenariat avec la médiathèque de Redon. En partenariat avec l'office de tourisme de Redon, une visite contée à la Roche-du-Theil sur les zones humides a rassemblé une vingtaine de randonneurs.

PERSPECTIVES 2022 >

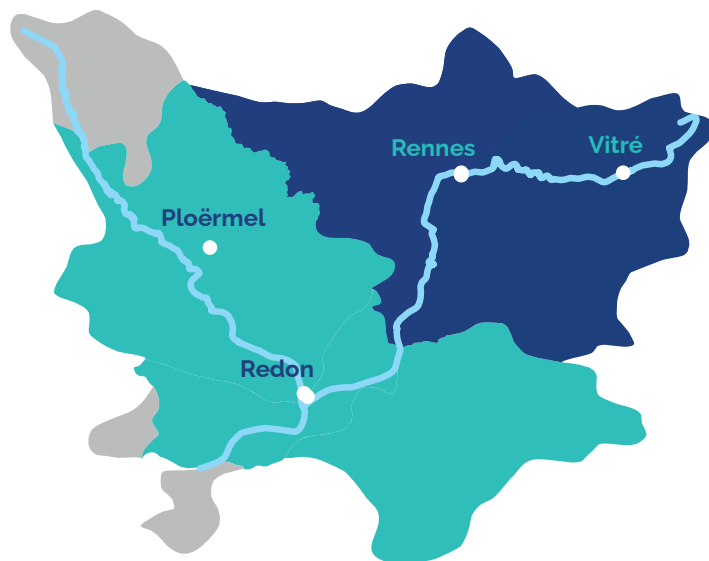
- Désignation du nouveau Président de l'UGVA.
- Bilan de la feuille de route Contrat Territorial Vilaine Aval 2020-2022.
- Construction de l'ambition 2023-2025 pour la nouvelle feuille de route du contrat territorial Vilaine Aval 2023-2025.
- Etude de maîtrise d'œuvre pour la restauration écologique et paysagère du ruisseau du Fougeray à Pipriac.
- Travaux de restauration des cours d'eau sur les bassins versants du Trévelo, du Canut sud, des Marais de Redon, des Sauvers.
- Travaux de restauration de la continuité écologique du moulin de Glô à Questembert (56).
- Instruction réglementaire et enquête publique pour le programme d'actions milieux aquatiques du bassin versant du Saint-Eloi.
- Actions collectives agricoles de préfiguration.
- Travaux de plantation de haies sur environ 15 km.
- Suivi de la qualité de l'eau sur 14 stations de prélèvements, 10 campagnes de janvier à juin et de septembre à décembre.
- Journée mondiale des zones humides : concours de nouvelles, balade contée.
- Capsules vidéo : bocage et milieux aquatiques
- Visites de chantier milieux aquatiques.

7

GEMA ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES - VILAINE AMONT

La réorganisation du volet Gestion des Milieux Aquatiques et des compétences associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses) sur l'amont de la Vilaine s'est poursuivie avec une perspective de mise en place des Unités de Gestion Vilaine Est et Ouest et de transfert des agents des syndicats de bassins versants qui vont être dissous (Semnon, Seiche, Rivières de la Vilaine Amont, Ille-et-Illet-Flume, Meu) à l'EPTB Vilaine au 1^{er} janvier 2022.

VILAINE AMONT



Vilaine Amont / Bassin de la Vilaine

CHIFFRES CLÉS

4 230 km²

TERRITOIRE AMONT DE LA VILAINE



5 SYNDICATS
DE BASSINS
VERSANTS, SOIT
28 AGENTS

13 EPCI MEMBRES
DE L'EPTB VILAINE

UNE MONTÉE DE L'AMBITION
AVEC UN OBJECTIF ÉGAL À CELUI
DU PROGRAMME DE MESURES
ACCOMPAGNANT LE SDAGE LOIRE-
BRETAGNE

TEMPS FORTS 2021 >

Une nouvelle gouvernance pour la Vilaine Amont.

Jean Ronsin et Pascal Hervé ont respectivement été élus Vice-Présidents de l'EPTB Vilaine pour la préfiguration des unités Est et Ouest. Les Comités Territoriaux Est et Ouest et les Bureaux « à blanc », futures instances de pilotage, se sont mis en place dès janvier. Des vices-présidences bocage, milieux aquatiques, agricoles, fonctions supports-communication ont été désignées.

La 2nde Conférence des Présidents, lieu de débat des orientations stratégiques pour piloter l'action sur le territoire amont de la Vilaine, a eu lieu le 22 octobre.

Lors de cette Conférence, les participants ont :

- réaffirmé leur volonté de porter des objectifs ambitieux, l'importance de la communication et de l'appropriation par le grand public des enjeux liés à la qualité de l'eau.
- mis en avant le poste d'animateur territorial créé au sein des unités pour assurer la transversalité entre les politiques publiques dans l'objectif de l'atteinte du bon état.
- affiché un consensus sur la nécessité de mettre en place la taxe GEMAPI dans une approche concertée et coordonnée des EPCI de l'amont de la Vilaine.
- demandé à l'Etat de faire évoluer la législation pour autoriser les contributions à l'EPTB sur les sections d'investissement et non de fonctionnement des EPCI.



Le Meu, affluent de la Vilaine, Montfort-sur-Meu (35).

Construction des protocoles de transfert entre les EPCI des unités Est et Ouest et l'EPTB Vilaine.

La construction des protocoles a eu lieu en 2021 avec l'accompagnement du cabinet juridique SEBAN. Chaque protocole détermine, par unité, les modalités d'exercice des compétences par l'EPTB et les engagements réciproques des parties. Il fixe également les modalités de financement sur 4 ans. Sur l'unité Est, le montant total programmé est de 5 M€ en 2022 puis 7,5 M€/an. L'évolution des effectifs envisagée est de 17 agents en 2021 à 23,5 en 2022 puis 31 à partir de 2023. En considérant un financement de l'ordre de 75% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les Régions et Départements concernés, le SMG35 / CEBR / SYMEVAL (devenu Eau des Portes de Bretagne), le reste à charge des EPCI de l'unité Est est de 1,25 M€ en 2022 puis 1,9 M€/an. Sur l'unité Ouest, le montant total programmé est de 3,1 M€ en 2022 puis 5,4 M€/an. 15 agents sont prévus en 2022 au lieu de 11 en 2021 puis 23 à partir de 2023. Le reste à charge des EPCI de l'unité Ouest est de 0,8 M€ en 2022 puis 1,36 M€/an.

Construction du contrat territorial 2022-24 de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Les outils de contractualisation et de financements avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les autres partenaires doivent être revus pour s'adapter à l'unité. Au regard des contrats territoriaux en cours, propres aux syndicats historiques de la Seiche, du Semnon et des rivières de la Vilaine Amont, ainsi que de Rennes Métropole, il est apparu pertinent de construire un nouveau contrat territorial unique, croisant les différentes stratégies d'intervention et prenant en compte les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau du SDAGE Loire-Bretagne.

A l'issue de nombreux comités techniques et comités de pilotage, a été arrêtée la surface prioritaire d'intervention de 1 382 km², soit 56.5% de la surface totale de l'unité. L'étendue importante de surface prioritaire a nécessité d'envisager 4 niveaux d'intervention, articulés autour de la notion de « projet global ambitieux », intégrant une approche à l'échelle du sous bassin-versant.

Ce contrat prévoit 19.2 M€ d'actions sur trois ans (21.5 M€ avec les actions des maîtrises d'ouvrages associées). Le contrat envisage également le renforcement et la poursuite du partenariat avec la Maîtrise d'Ouvrage Associée Agricole et avec les syndicats d'eau potable.

PERSPECTIVE 2022 >

L'intégration des Unités Est et Ouest au 1^{er} janvier 2022.

Le transfert, notamment par adhésion et dissolution des syndicats de bassins versants, est prévu au 1^{er} janvier 2022. Les Comités Territoriaux Est et Ouest officiels ainsi que leurs Bureaux, seront mis en place début 2022 avec la désignation des nouvelles présidences et vice-présidences.

A l'Est, la signature officielle du Contrat Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Est et sa mise en œuvre seront à l'ordre du jour 2022.

A l'Ouest, l'équipe réalisera les programmes en cours et construira le nouveau Contrat Territorial de l'Unité.



Barrage de la Courbe sur la Vilaine, Bourg-des-Comptes (35)



Pôle Administratif & Financier

1

LES RESSOURCES FINANCIÈRES



Missions

- Élaboration du Document d'Orientations Budgétaires.
- Élaboration du Budget Principal et du Budget Eau Potable.
- Prospective budgétaire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

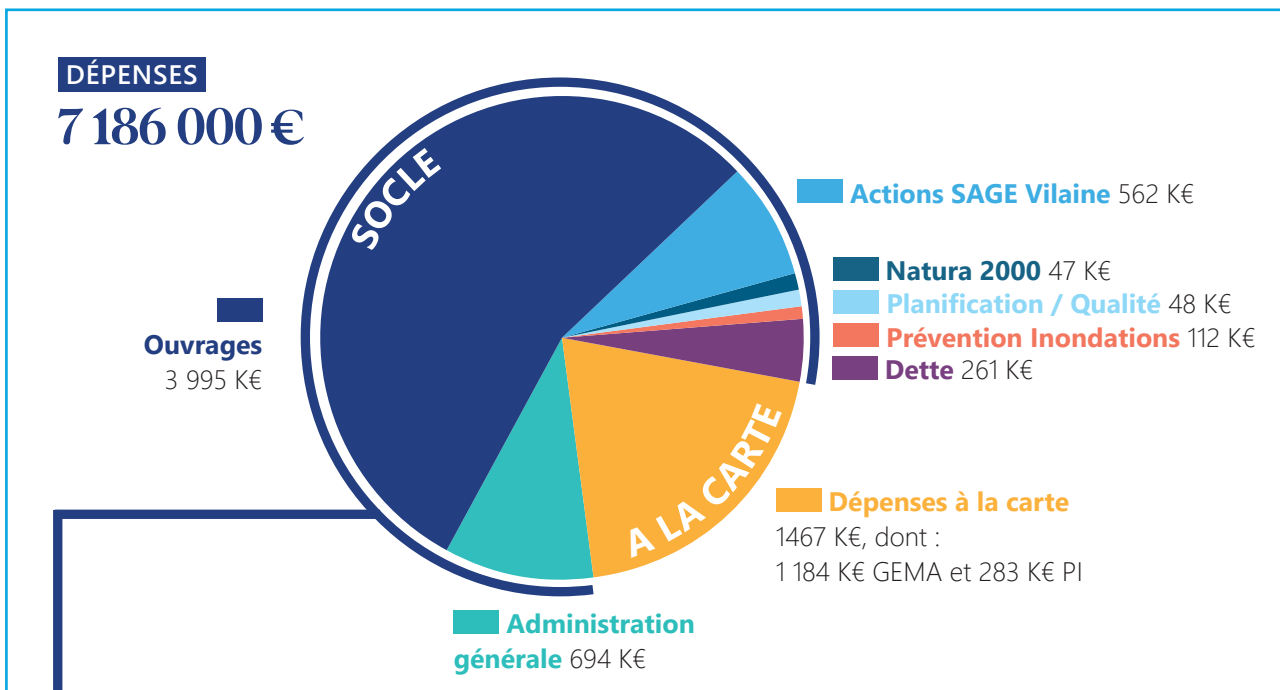
Les compétences de l'EPTB Vilaine sont composées de :

- Compétences obligatoires, dites « Socle » ;
- Compétences « à la carte ».

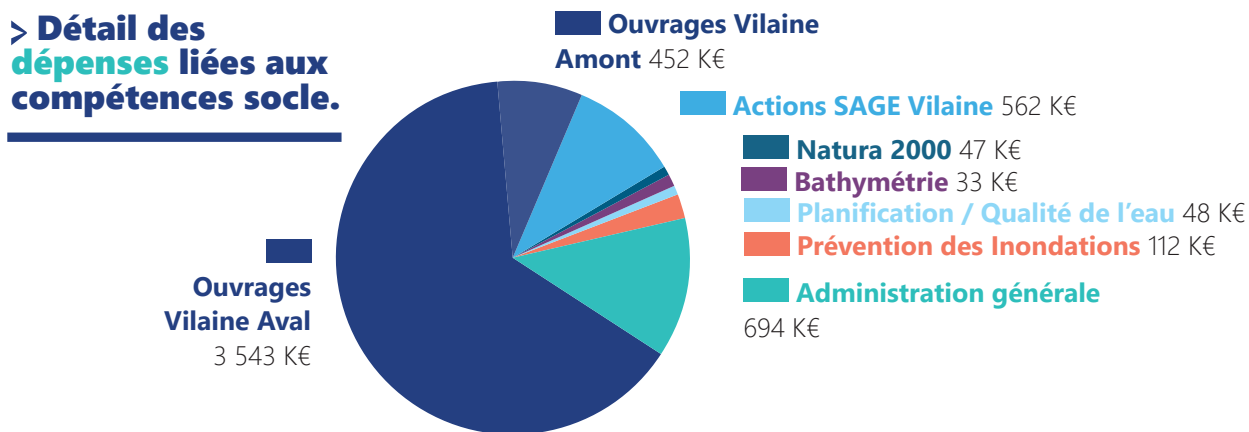
La présentation du Compte Administratif 2021 tient compte de cette distinction.

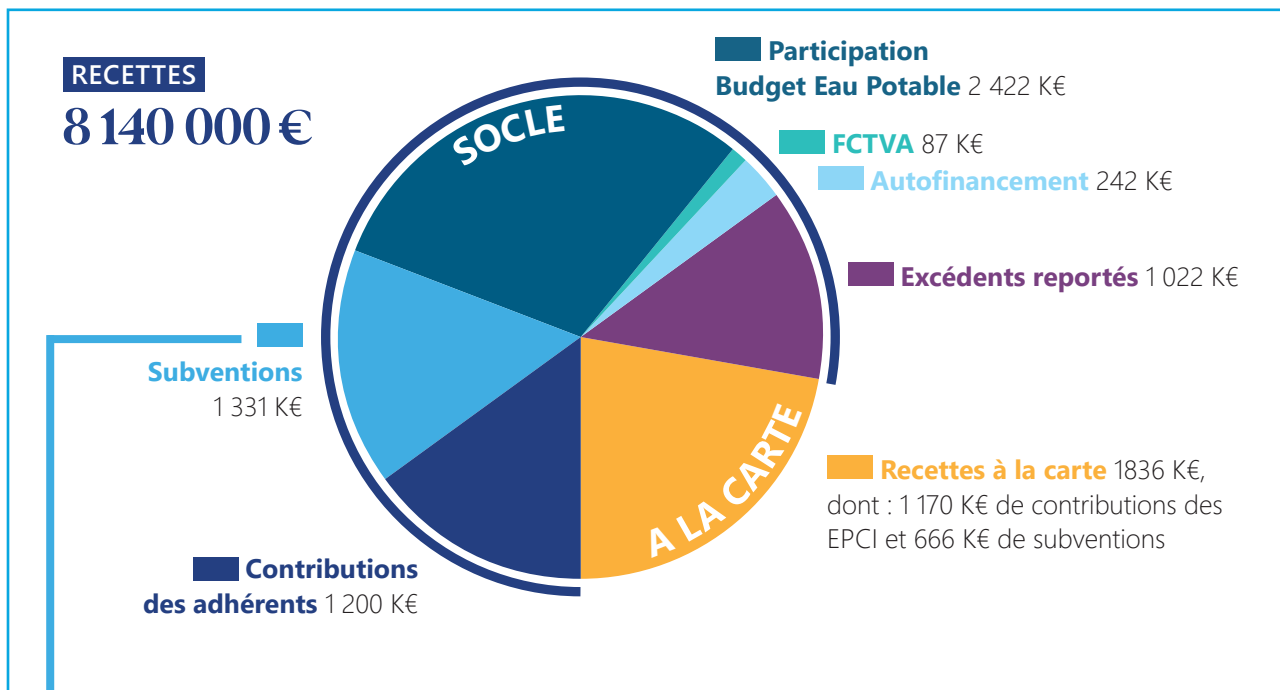
La dotation statutaire des départements et EPCI constituent une ressource essentielle du budget principal : 1 200 000 €.

La participation du budget annexe eau potable a été importante cette année, du fait de la participation au financement de la 5^{ème} vanne du barrage d'Arzal. Les subventions pour le financement des actions et du personnel affecté de l'EPTB totalisent près de 1 000 000 €.

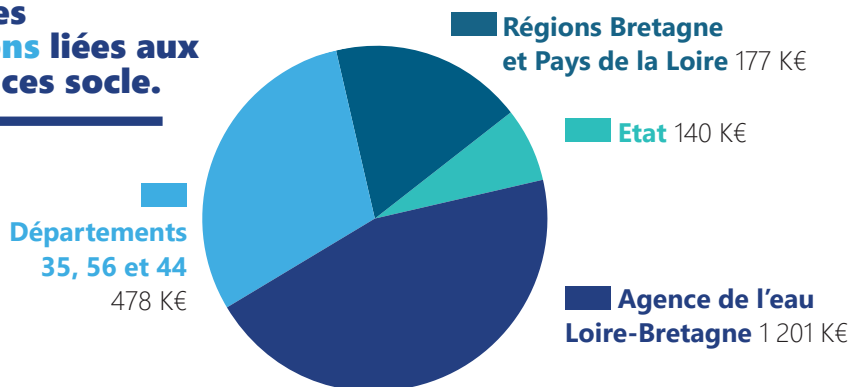


> **Détail des dépenses liées aux compétences socle.**



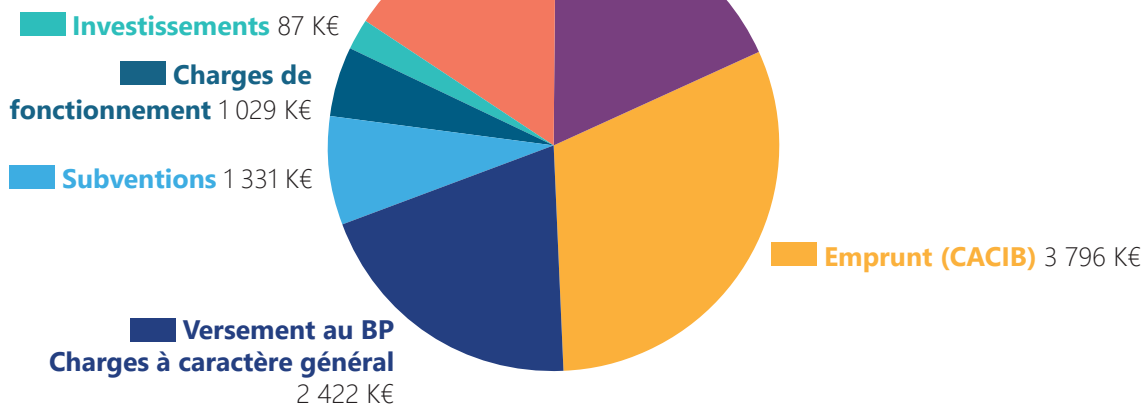


> **Détail des subventions liées aux compétences socle.**



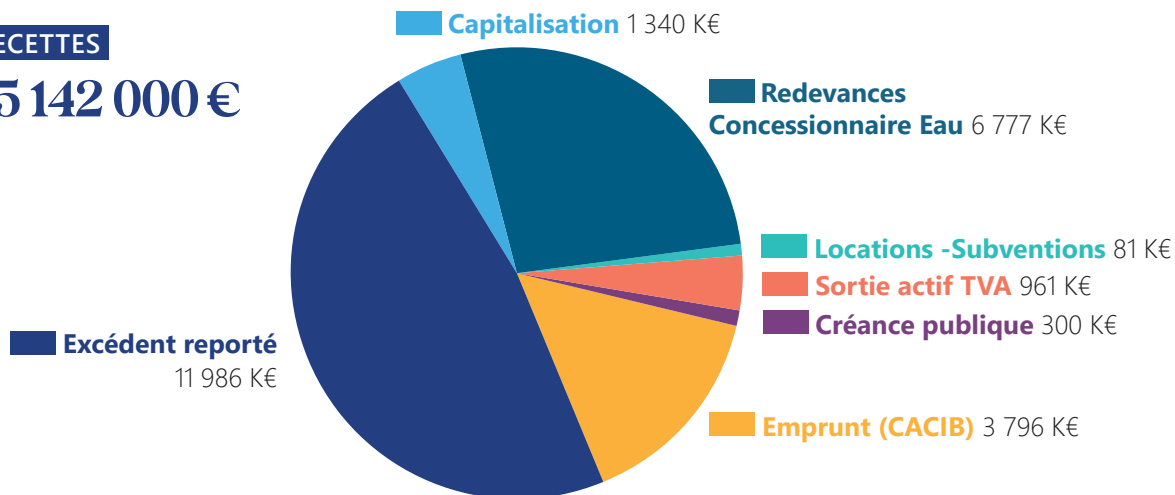
DÉPENSES

12 283 000 €



RECETTES

25 142 000 €

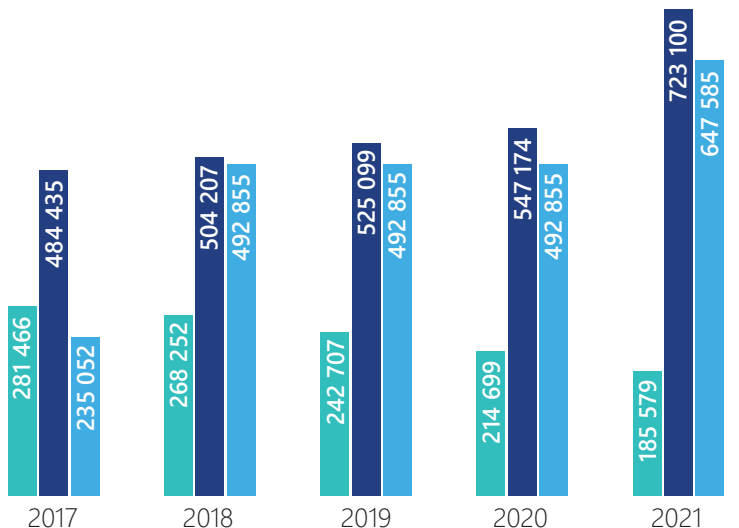
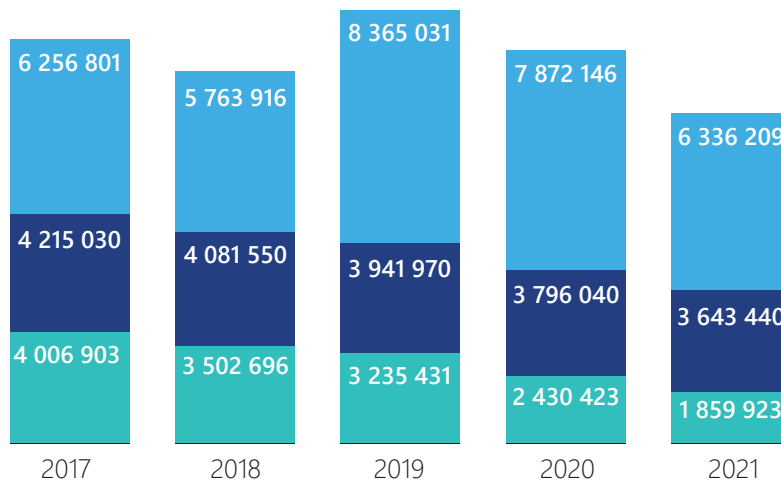


Le niveau d'exécution du budget Eau Potable est important, il est néanmoins marqué par une baisse de la production et des ventes d'eau potable : - 800 000 m³ par rapport à 2020. Cette diminution liée à la fermeture de la raffinerie de Donges, fortement consommatrice, et à l'été 2021 plutôt pluvieux qui a naturellement limité la consommation estivale. Au niveau des dépenses, la participation au budget principal pour la 5^{ème} vanne du barrage d'Arzal vient impacter l'excédent de fonctionnement du budget annexe. Les travaux sur l'usine d'eau potable ont avancé plus rapidement.

Dette pour le Budget Principal et le Budget Eau potable.

- Dette EPTB Vilaine
- Férel / Rennes T2
- Avance Agence de l'eau

Une dette en recul depuis 3 ans grâce notamment aux excédents d'investissement reportés qui financent les travaux sur l'usine.



Coût de la dette.

- Intérêts
- Amortissement
- Avance

Les remboursements de dette sont composés pour moitié de remboursement d'avance à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ne générant pas d'intérêts, ce qui limite le coût de la dette de l'EPTB.

TEMPS FORTS 2021 >

Un budget qui prépare la nouvelle structuration de l'établissement.

L'année 2021 a été marquée par la préparation du transfert de la compétence GEMA sur l'amont de la Vilaine, ce qui va entraîner une forte évolution des dépenses et des recettes de l'établissement sur les exercices 2022 et 2023.

A noter que les cinq syndicats transféreront leurs excédents et leurs déficits, qui seront réutilisés pour les travaux sur les territoires répartis en deux unités situées de part et d'autre de la Vilaine.

Prospective financière 2022/2026 et nouveau PPI à l'étude !

En 2021, le service Finances a lancé la prospective financière 2022-2026 et l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) sur la période. Plusieurs scénarios avec des variantes de financement et de participation croisée des budgets ont été proposés à l'analyse.

Le logiciel finances fait peau neuve !

En 2021, le logiciel finances a fait l'objet d'un changement pour accompagner l'extension des compétences à la carte de l'EPTB en disposant d'un outil de suivi plus adapté. Le choix s'est porté sur le logiciel majoritairement présent dans les anciens syndicats pour limiter le coût de formation et faciliter le transfert.

PERSPECTIVES 2022 >

Un budget à l'image de l'établissement : en évolution !

L'année 2022 sera marquée par la mise en œuvre du transfert de compétence GEMA sur la partie amont de la Vilaine, avec la dissolution des syndicats et le transfert des soldes financiers et patrimoniaux de ces syndicats. La prospective financière démarrée au 3^{ème} trimestre 2021 devrait permettre de dégager un scénario pour permettre le financement d'investissements lourds sur la période 2022-2026, avec notamment la perspective de la réalisation d'une écluse anti-salinité, estimée à près de 17 millions d'euros HT. La validation de ce programme d'investissement devrait permettre le lancement des diverses consultations dès le 2nd semestre 2022. Enfin, le traitement des transferts de flux financiers et patrimoniaux des syndicats de bassin versant vers l'EPTB est prévu pour 2022.

Bientôt la M57.

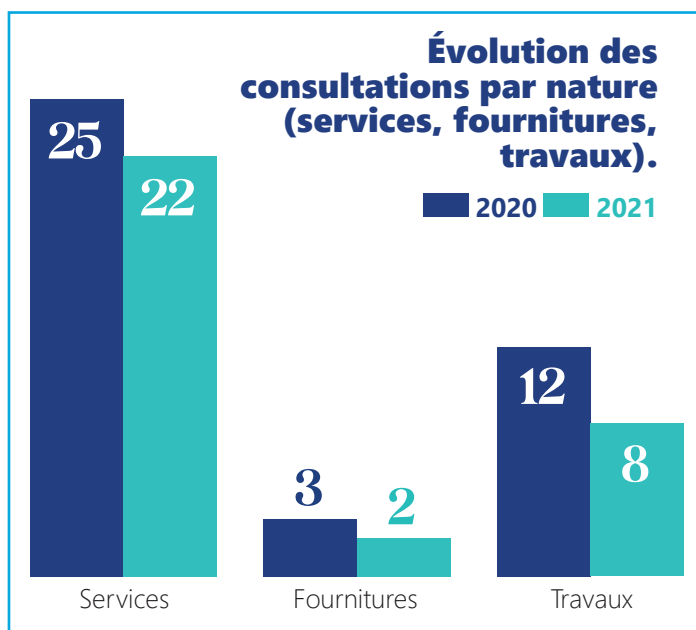
Ce changement de nomenclature devrait permettre des améliorations en terme de fongibilité des crédits et une facilitation du suivi pluriannuel des investissements.

Un service qui va se restructurer.

La réorganisation de la fonction Finances au sein de l'établissement sera au programme de 2022, dans le cadre du déploiement des deux unités GEMA sur la partie amont de la vilaine et le déploiement de la décentralisation de certaines fonctions comptables.

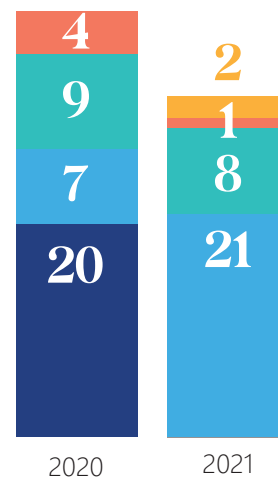
2

LES MARCHÉS PUBLICS



Etude des consultations selon les seuils de procédure.

■ < 40 k€ HT
■ Entre 40 k€ HT et 90 k€ HT
■ Entre 90 k€ HT et 150 k€ HT
■ Entre 150 k€ HT et les seuils de procédures formalisées
■ Procédures formalisées



TEMPS FORTS 2021 >

- Préparation de la récupération des marchés publics des cinq syndicats de bassins versants à l'EPTB dans le cadre du transfert des compétences GEMA et associées.
- Sélection d'un logiciel de gestion des marchés publics.

PERSPECTIVES 2022 >

- Lancement de la définition du processus d'achat au sein de l'établissement, notamment sur la partie préparation, passation et exécution des marchés publics.
- Déploiement du logiciel marché public au sein de l'établissement (définition des circuits de préparation, validation, paramétrage des modules, etc.).

3

LES RESSOURCES HUMAINES

TEMPS FORTS 2021 >

L'aboutissement de grands projets, mené dans une démarche participative !

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire, cependant il n'y a pas eu de période de confinement comme en 2020 et certains projets ont ainsi pu avancer, notamment :

- L'accompagnement RH pour le transfert des 30 agents des 5 syndicats de bassin versant situés sur le département d'Ille et Vilaine à l'EPTB ;
- La conclusion du nouveau protocole d'aménagement du temps de travail et l'adoption d'un nouveau règlement de service ;
- La refonte de la politique indemnitaire de l'établissement par le remaniement du RIFSEEP et la cotation des postes ;
- L'élaboration des lignes directrices de gestion pour les fonctionnaires ;
- Le lancement de la réflexion sur la restructuration des fonctions support de l'établissement ;
- Le lancement d'une réflexion sur l'aménagement des bâtiments de La Roche-Bernard ;
- La poursuite du travail à distance dans le cadre de la crise sanitaire à raison de 2 à 3 jours en fonction des recommandations gouvernementales.

Ces différents dossiers ont été menés en collaboration avec les agents soit par des ateliers, des réunions d'informations ou des échanges avec les représentants du personnel au sein de l'Instance de Dialogue Social.

Focus sur l'organisation RH des Unités de Gestion.

A compter de février 2020, les équipes de l'EPTB et notamment les membres du CODIR ont organisé de multiples réunions, pour assurer au mieux le transfert des équipes des 5 syndicats de l'amont de la Vilaine vers l'EPTB.

Au total, 30 agents sont concernés par ce transfert de compétences GEMA et associées à l'EPTB Vilaine au 1^{er} janvier 2022. Les réunions sur la partie Ressources Humaines, ont été réalisées avec l'appui du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, on dénombre ainsi :



18 RÉUNIONS EN 2020 / **30** RÉUNIONS EN 2021

SOIT, 1 RÉUNION
TOUS LES 10 JOURS.

CHIFFRES CLÉS



51 AGENTS
AU 31 DÉCEMBRE 2021, DONT
19 FEMMES ET 32 HOMMES.

49% DES AGENTS ONT
ENTRE 40 ET 49 ANS. **43,73 ans**
ÂGE MOYEN

Proportion par catégorie

A 39% **B** 24% **C** 33%

Répartition par statut

35 titulaires / stagiaires
10 contractuels sur emploi permanent
6 contractuels sur emploi non-permanent

Mouvements de personnel en 2021

2 départs / 6 arrivées



Répartition Femme / Homme par filière

Administrative Technique Marin

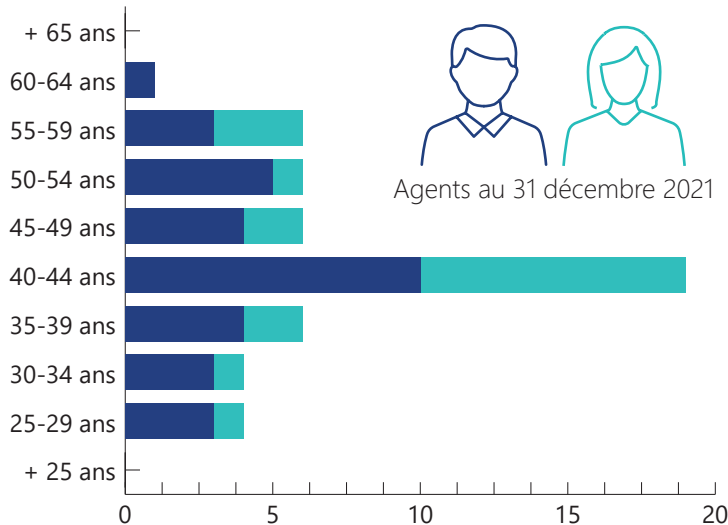


10 8 1



1 30 1

Pyramide des âges



Masse salariale

En 2021 la masse salariale a augmenté de 9 %. Outre le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), l'augmentation s'explique par :

- le paiement sur une année complète de 3 agents recrutés en 2020 ;
- les 4 créations d'emploi pour l'appui au transfert de compétences des syndicats de la Vilaine Amont.

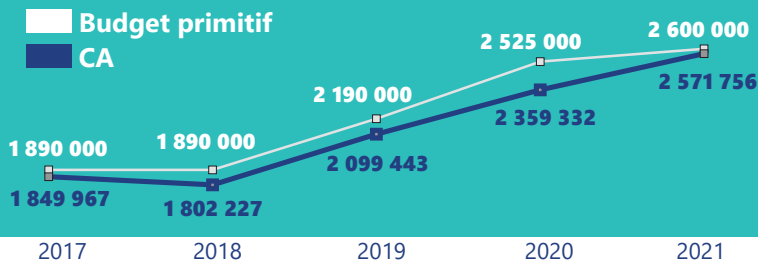


Schéma organisationnel des services

CLE / SAGE
Suivi des politiques de bassin
SIG / Suivi de la qualité de l'eau

Planification & Prospectives

Gestion des finances
Commande publique
Ressources humaines
Informatique / Logistique

Pôle Administratif & Financier

Pilotage de l'Établissement

Direction Générale

Codir

Communication

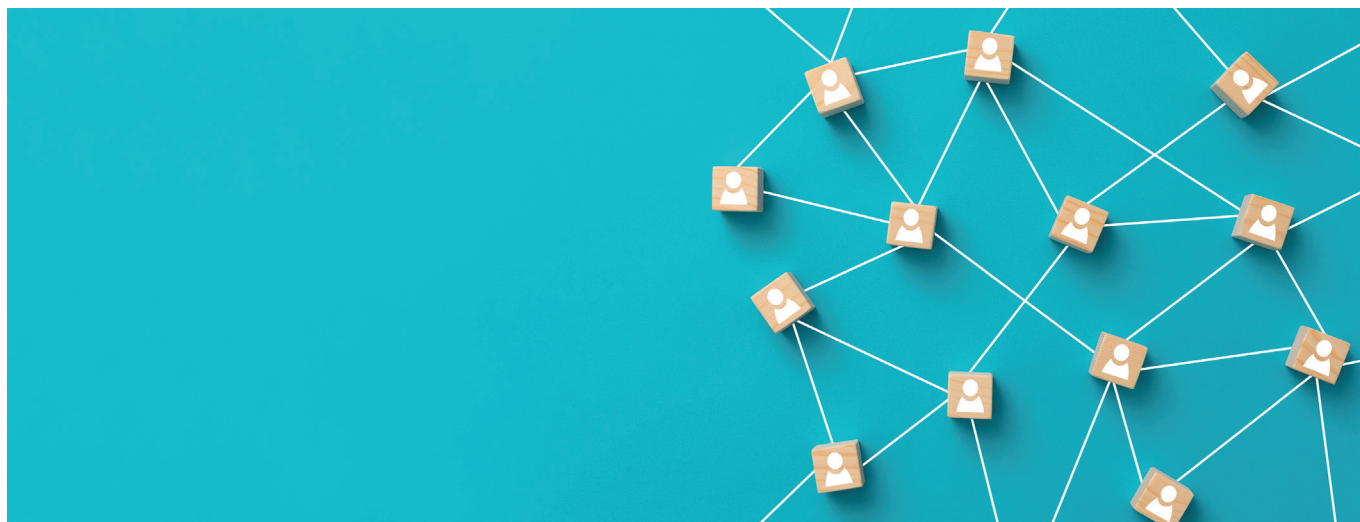
Pilotage Opérationnel

Assistance / Expertise
Gestion quantitative
Grands ouvrages
Prévention des Inondations
Production d'eau potable

Pôle Eau Potable & Hydraulique

Assistance / Expertise
Natura 2000
Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA)

**Pôle Gestion des Milieux
Aquatiques & Biodiversité**



PERSPECTIVES 2022 >

L'année 2022 sera marquée par une évolution importante des effectifs :

- Accueil de 30 agents des cinq syndicats de bassin versant de l'amont de la Vilaine à la suite du transfert des compétences GEMA et associées ;
- Recrutement de nouveaux agents pour pourvoir les diverses créations de postes liées à ce transfert de compétences et à la restructuration des services supports.

Pour accueillir les nouvelles équipes GEMA à la suite du transfert de compétences, deux nouveaux sites seront ouverts sur le département d'Ille-et-Vilaine, précisément à Pacé et à Châteaugiron. Ces évolutions impliqueront une importante gestion administrative pour régulariser les situations individuelles et accueillir au mieux tous ces nouveaux agents.

En termes de projet :

- Finalisation de la restructuration des fonctions supports au sein de l'établissement avec l'adoption d'un schéma organisationnel.
- Mise à jour des Lignes Directrices de Gestion pour les contractuels et l'intégration des protocoles ATT et RIFSEEP dans ces Lignes Directrices de Gestion.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement des locaux de la Roche-Bernard.
- Adoption de la charte de télétravail.
- Création du Comité Social Territorial et organisation des élections professionnelles en décembre 2022.

4

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET MOYENS INFORMATIQUES

Missions

- Acquisition des données.
- Fonctionnement de nos ouvrages (barrage, ouvrages, usine, feeders, etc.).
- Données hydrologiques qualitatives et quantitatives. Base de données patrimoine de l'EPTB.
- Bases de données topographiques et bathymétriques.
- Inventaires liés au SAGE (zones humides, cours d'eau, plantes invasives, bocages, etc.).
- Gestion et traitement des données.
- Bancarisation, sauvegarde, intégrité de la donnée.
- Valorisation et diffusion.
- Poursuite de la mise en place d'outils web spécifiques (SIVA, Géoportail), création de sites Internet, partenariat avec les plateformes partenaires (Géobretagne...).
- Administration réseau.
- Mise à disposition des moyens et ressources informatiques.
- Suivi des configurations et de l'architecture réseau.
- Sécurisation et protection de l'infrastructure et des données.
- Appui aux structures de bassin versant pour des projets spécifiques :
- Mise en place de cartographie Web, développement de site Internet, création de stations de mesure, besoin de levés topographiques ou bathymétriques.

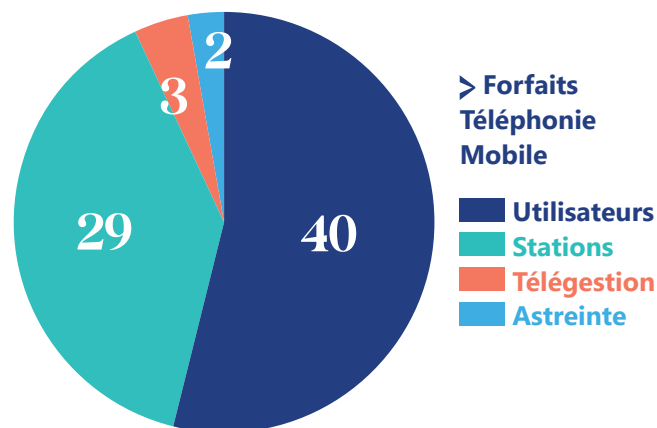
TEMPS FORTS 2021 >

TÉLÉPHONIE

La téléphonie mobile fait peau neuve !

L'année 2021 a été consacrée au renouvellement du marché téléphonie mobile pour une durée de 4 ans : passage de l'opérateur Bouygues Télécom à SFR au 1^{er} juillet 2021.

L'itinérance en téléphonie mobile autorise le basculement sur le réseau d'un opérateur partenaire en cas de défaillance de l'antenne mobile de l'opérateur titulaire du marché. L'itinérance est possible grâce à des accords entre les 3 principaux opérateurs en France (SFR/ Bouygues Télécom/Orange).





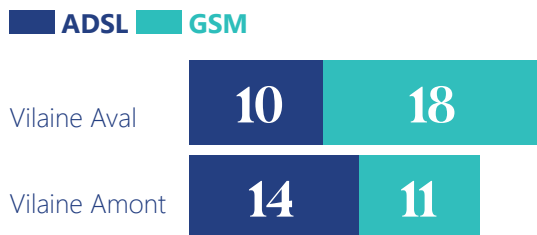
BARRAGE

Mise en place d'un système de télégestion au barrage.

Avec l'intégration de la supervision des Barrages de la Haute Vilaine, l'EPTB Vilaine compte au total :

- 24 stations en communication ADSL
- 29 stations en communication GSM

> Répartition des moyens de communication



A noter que 11 des 14 sites des barrages de la Haute Vilaine sont secourus par les lignes GSM en complément des lignes ADSL.

RÉSEAU

Mise en place des interconnexions inter-sites avec la Roche-Bernard pour former un seul réseau informatique et sécurisé.

Préparation à l'intégration des 5 syndicats de bassin versant au 1^{er} janvier 2022 au sein de l'établissement (état des lieux du matériel informatique, de la téléphonie, des copieurs, interconnexion des différents sites, proposition d'une organisation pour le traitement et la sauvegarde des données etc.).

CENTRE DE RESSOURCES

Vers la création d'un Système d'Information sur l'Eau à l'échelle de la Vilaine.

L'EPTB Vilaine a travaillé en 2021 sur la question de la gestion de la donnée et de sa valorisation à l'échelle du bassin de la Vilaine dans une logique de tableau de bord du SAGE et à l'échelle locale pour les opérateurs gémapiens.

Dans cette logique, l'outil SYSMA a continué à être déployé pour le suivi des travaux en milieux aquatiques. L'EPTB Vilaine a accompagné le Syndicat Chère-Don-Isac pour l'implémentation de l'outil et la formation de ses agents. Une feuille de route a été validée sur 3 ans pour poursuivre le développement de ces outils qui permettent de normaliser la bancarisation, de diffuser la donnée, de la valoriser au travers d'indicateurs de suivi à différentes échelles.

Concernant la production de données, un cahier des charges a été élaboré en 2021 pour l'acquisition de deux drones. Un premier drone dédié à la vidéo servira à la sensibilisation et à la communication sur les chantiers menés sur le bassin, et un second drone servira à l'acquisition de données. Il sera en effet équipé de différentes sondes de mesures qui permettront de faire de la télédétection, des orthophotographies et des modèles numériques de terrain par photogrammétrie, ainsi que des relevés 3D LIDAR.

PERSPECTIVES 2022 >

Intégration des 5 syndicats de bassin versant sur le plan du système d'information (homogénéisation du SI, centralisation, organisation des données, interconnexion des différents sites, mise à niveau du matériel informatique et des outils bureautiques).

5

LA COMMUNICATION DE L'EPTB VILAINE



TEMPS FORTS 2021 >



NOUVELLE ÈRE

Face à une faible notoriété, l'établissement a choisi de s'affirmer !

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation d'une mission d'assistance et d'accompagnement à la communication de l'EPTB par l'agence Bastille. L'état des lieux, présenté le 25 mai 2021 par l'agence, a conclu à la faible notoriété de l'établissement, y compris auprès de la presse.

L'établissement a donc décidé de se positionner sur une communication plus structurée, plus réactive et plus accessible.

Parmi les axes de travail :

- Adoption d'une nouvelle identité graphique.
- Nouvelle dénomination de l'établissement devenue « EPTB Eaux & Vilaine », effective à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Validation du schéma directeur communication et d'un plan d'action sur 3 ans.
- Adoption d'une enveloppe budgétaire annuelle consacrée à la communication.
- Création d'un poste de chargé(e) de communication.

NOUVELLE STRATÉGIE

Affirmer l'EPTB comme partenaire de confiance.

1. Incarner le territoire d'eau qu'est le bassin de la Vilaine.

2. Développer une culture de l'eau partagée sur le bassin.

3. Engager les publics dans une logique de communauté.

PLAN D' ACTIONS

Identité visuelle
Ecosystème digital
Gouvernance de la communication

Clip institutionnel, plaquettes, réseaux sociaux, visites de terrain, signalétique, évènementiels.

Newsletters, magazines, exploitation et valorisation des données, développement des relations presse (reportages, interviews).

Kit formation, contenu prêt à diffuser (expositions, contenus thématiques), animation de communauté (réseaux sociaux, outils dédiés aux jeunes, etc.).

PERSPECTIVES 2022 >

- Recrutement d'un(e) chargé(e) de communication.
- Déploiement de l'identité graphique sur tous les supports de l'établissement.
- Réalisation de vidéos et de films promouvant les missions et actions de l'établissement.
- Développement des relations presse.
- Participation à de grands évènements.
- Lancement de la refonte du système digital de l'établissement.
- Développement de la communication interne.



Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
T. 02 99 90 88 44

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh